

— eloy water

guide de l'utilisateur

x-perco[®] béton flex

x-perco[®] béton opti

système de traitement des eaux usées domestiques

Nous avons conçu ce guide pour vous accompagner à chaque étape de votre découverte de votre x-perco[®]. Votre installateur vous le remettra comme un passeport pour un usage optimal et durable de votre produit.



gamme BE
x-perco[®] béton

modèles
x-perco flex 5 EH
x-perco opti 5 EH
(6.2m³ et 6.5m³)

10 ans de garantie



eloywater.com
18 juin 2024

agrément wallon
2024/04/014/A



merci pour votre confiance

En acquérant votre installation d'épuration individuelle, vous participez activement à la sauvegarde de votre environnement et, en particulier, à la protection de l'eau - un bien rare, unique et qui nous est particulièrement précieux.

Fabriquées en notre usine à partir de cuves spécialement étudiées par notre bureau d'études, nos installations **x-perco® C-90** vous donneront pleine satisfaction. Nous vous garantissons que, dans le cadre d'une installation conforme aux instructions du Guide de Pose pour l'Installateur et d'une utilisation conforme au Guide d'Utilisation pour l'Usager, votre **x-perco® C-90** respecte la réglementation en vigueur.

Pour un usage optimal, économique et durable de votre **x-perco® C-90**, nous vous demandons de respecter les consignes d'utilisation et de lire **le présent document** qui comprend:

- le **guide d'utilisation pour l'utilisateur, le concepteur et le service de contrôle** ;
- le **guide de pose pour le concepteur et l'installateur**.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter via www.elaywater.com

table des matières

Guide d'utilisation pour l'utilisateur, le concepteur, le service d'entretien et de contrôles réglementaires

1. Précaution et sécurité	5
2. Contribution à la protection de l'eau avec les x-perco® béton flex et opti	5
3. Présentation de la filière et mode d'emploi	6
3.1. Présentation générale	6
3.2. Schéma de principe	6
3.3. Intégration paysagère	8
3.4. Les usages de la filière	9
3.5. Principe de fonctionnement	10
3.5.1. Le système x-perco®	10
3.5.2. Composants	11
3.6. Performances	12
3.7. Accessoires et périphériques	14
4. Traçabilité	16
5. Garanties	16
6. Entretien	17
6.1. Prévention des risques	17
6.2. Préparation avant entretien	18
6.3. Modalités d'entretien	18
6.3.1. Vérification courantes (usager)	19
6.3.2. L'entretien, un indispensable pour la pérennité de votre ouvrage	19
6.3.3. Services assurés par le contrat d'entretien	19
6.3.4. Opérations d'entretien et maintenance (professionnel compétent)	20
6.3.5. Soutirage des boues	20
6.4. Renouvellement du média filtrant	21
6.5. Réparabilité des composants	21
7. Grille de dépannage	22
8. Annexes	23
8.1. Exemple de Carnet d'entretien	23
8.2. Exemple de contrat d'entretien	30
8.3. Déclaration de performances selon NF EN 12566-3 +A2 (DDP)	31

Guide de pose pour le concepteur et l'installateur

1. Généralités - spécifications du produit	35
2. Préparation à l'installation	38
2.1. Implantation de la filière	38
2.2. Accessibilité pour la livraison avant mise en fouille	39
3. Procédure d'installation	39
3.1. Excavation et lit de pose	39
3.2. Livraison de votre x-perco®	40
3.3. Manutention	40
3.4. Modalité de pose	41
3.4.1. Pose terrain sec	41
3.4.2. Pose en présence de nappe phréatique	42
3.5. Raccordements	44
3.5.1. Raccordement hydraulique	44
3.5.2. Raccordement aération et ventilation	45
3.5.2.1. Aération du filtre	45
3.5.2.2. Ventilation primaire et secondaire	45
3.5.3. Évacuation des eaux traitées par poste de relevage	47
3.5.3.1. Pour x-perco® béton flex SH	47
3.5.3.2. Pour x-perco® béton opti	51
3.5.4. Évacuation des eaux traitées gravitaires pour x- perco® béton flex SB	51
3.6. Réglage éléments internes x-perco®	52
3.6.1. Le préfiltre	52
3.6.2. Réglage du système de distribution	52
3.7. Montage des rehausses	53
3.7.1. Généralités	53
3.7.2. Modalité de pose avec 20 cm de remblai	54
3.7.3. Modalité de pose avec rehausse recoupable eloy	54
3.8. Finition	55
4. Check liste pour la mise en service (effectuée par l'installateur)	56
5. Annexes	57
5.1. Caractéristiques du poste de relevage eaux traitées intégré (x-perco® béton flex SH 5 et 6 EH)	57
5.2. Caractéristiques du poste de relevage eaux brutes amont (optionnel selon topographie du terrain)	58
5.3. Plans d'implantations	59

Guide d'utilisation pour l'utilisateur, le concepteur, le service d'entretien et de contrôles réglementaires

1. Précaution et sécurité

eloy water attire l'attention des installateurs, des usagers, des entreprises d'entretien et des organismes de contrôles réglementaires sur les mesures de sécurité à prendre lors de l'usage, l'entretien et la maintenance des x-perco® béton flex et opti dans chaque section dédiée du présent guide.

En raison de ces mesures sécuritaires et des risques encourus, il est fortement conseillé de faire réaliser les opérations d'installation, d'entretien et de maintenance par des professionnels qualifiés.

eloy water garantit la performance de ses produits sous réserve que la solution soit correctement dimensionnée, installée et régulièrement entretenue.

eloy water attire l'attention qu'un filtre bien entretenu contribue à une nature préservée. Pour votre sécurité, confiez-le à un professionnel.



PRÉCAUTION

Cet avertissement attire l'attention sur des risques ou comportements à risque qui pourraient causer des blessures légères, ou endommager le produit ou d'autres biens matériels.



ATTENTION

Cet avertissement est un signal d'alarme contre des comportements ou des situations à haut risque susceptibles de provoquer des blessures sévères, ou des dommages irréversibles de votre produit.

2. Contribution à la protection de l'eau avec les x-perco® béton flex et opti

L'objectif de l'assainissement non collectif est de prévenir tout risque sanitaire, limiter l'impact du rejet sur l'environnement et de protéger les ressources en eau.

En choisissant le filtre compact x-perco® béton vous faites un pas vers une gestion maîtrisée des eaux usées. Découvrez l'impact de ce choix :

✓ Qualité et Conformité

Nos solutions x-perco® béton, conçues avec soin et fabriquées dans nos usines, garantissent une performance conforme à condition de suivre nos guides de pose et d'utilisation.

✓ Efficacité énergétique

Les x-perco® béton flex Sorties Basses et opti fonctionnent grâce à un écoulement gravitaire, sans nécessiter d'énergie supplémentaire, réduisant ainsi votre empreinte énergétique. Si votre projet nécessite un poste de relevage des eaux, celui-ci utilisant de l'électricité, aura un impact sur votre consommation énergétique.

✓ Utilisation Responsable des Ressources

Le xylit, issu du bois fossilisé, sert de média filtrant. En fin de vie, ce matériel compostable soutient l'idée d'une économie circulaire en retournant au sol.

✓ Votre Engagement Compte

En respectant les consignes d'utilisation de l'x-perco® et en vous informant grâce à nos guides, vous jouez un rôle crucial dans la réduction de l'impact environnemental de la gestion des eaux usées. En entretenant votre x-perco® béton selon les prescriptions indiquées par eloy water, vous contribuez à sa pérennité sur le long terme.

✓ Le soutien d'eloy water

Depuis 1965, eloy water s'engage dans le traitement des eaux usées et la réutilisation des eaux de pluie. Nos solutions avancées sont le fruit d'une longue expérience et d'une innovation continue. Avec notre service d'entretien et de maintenance, nous vous assurons un service attentif et réactif, pour vous accompagner efficacement dans tous vos projets.

3. Présentation de la filière et mode d'emploi

3.1 Présentation générale

Les modèles de la gamme x-perco® béton flex et opti sont des dispositifs de traitement des eaux usées comprenant une fosse toutes eaux alimentant le filtre biologique composé de fibre de xylit.

La filière est destinée à l'assainissement non collectif des eaux usées de tout type de résidences (principales ou secondaires).



Fig-1 : vue générale de l'x-perco® béton flex 5 EH



Fig-2 : vue générale de l'x-perco® béton opti 5 EH

3.2. Schéma de principe

L'x-perco® béton est composé de deux compartiments séparés par une cloison béton :

- A.** Le premier de ces deux compartiments de type fosse toutes eaux (A) assure le traitement primaire qui va permettre la décantation des eaux usées. Une fois entrées dans la fosse toutes eaux, les eaux usées vont lentement être prétraitées. Les matières les plus solides vont tomber dans le fond tandis que les matières les plus légères vont remonter à la surface.

À la suite de cette opération, des boues vont se former dans le fond du premier compartiment. La vidange de ses boues doit se faire de manière périodique. Lors de l'entretien de votre filtre compact, votre technicien mesurera la hauteur de ces boues et vous conseillera sur le délai estimatif de votre future vidange. Une fois l'ensemble des matières séparé, l'eau décantée va passer au travers du préfiltre puis se diriger vers le deuxième compartiment du filtre compact pour continuer son épuration.

- B.** Le deuxième compartiment (B) est l'endroit où le traitement secondaire s'opère. Ce deuxième compartiment est composé d'un média filtrant en xylit. L'eau décantée est emmenée dans ce deuxième compartiment et passe par un basculeur rotatif : l'aquacan. Ce système ingénieux combiné au système de distribution va permettre à l'eau décantée d'être répartie de manière homogène sur le média filtrant. L'eau, en percolant à travers le xylit, va tranquillement finaliser son processus de dépollution. Une fois arrivée au fond de la cuve, elle est évacuée vers le milieu récepteur.

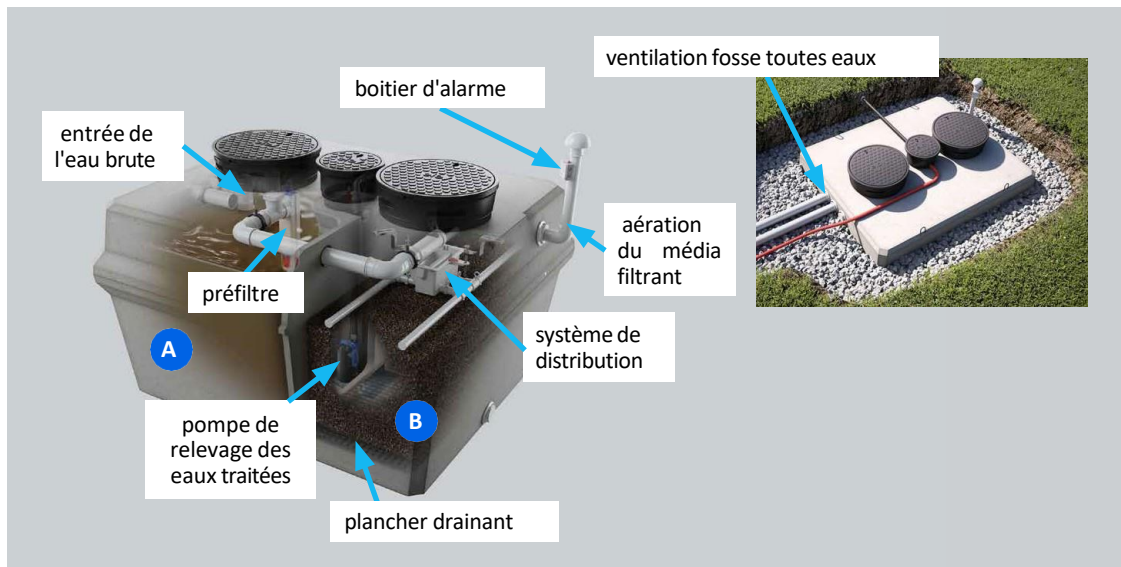


Fig-3 : principaux composants de l'x-perco® béton flex SH

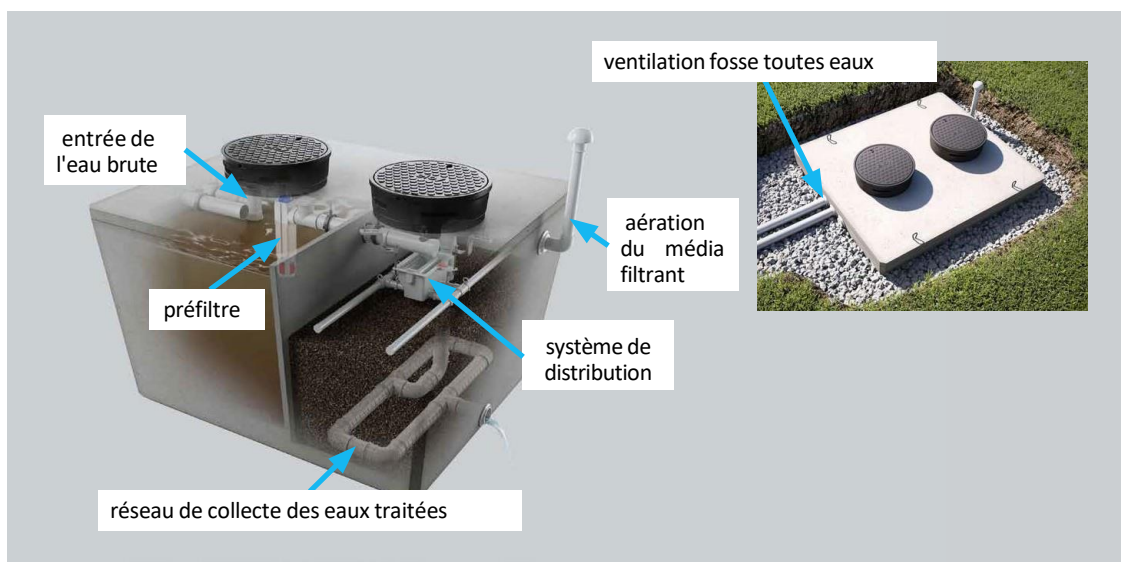


Fig-4 : principaux composants de l'x-perco® béton opti

Pourquoi la cuve de votre x-perco® béton est étanche et rectangulaire ?

Votre système de traitement des eaux usées x-perco® béton est équipé d'une cuve fabriquée en béton fibré hautes performances (BFHP) autocompactant. Ce qui signifie pour vous :

✓ Étanchéité et Durabilité

Le béton utilisé pour la cuve et les cloisons permet d'obtenir une densité importante et un taux d'absorption de l'eau usées très faible offrant une garantie d'étanchéité totale de la cuve. De plus, cette cuve résiste très bien aux substances agressives, comme les sulfates dans les eaux usées, ce qui prolonge sa durée de vie.

✓ Conception Réfléchie

La forme rectangulaire de la cuve est spécifiquement conçue pour améliorer le traitement de vos eaux usées. Elle permet également d'optimiser l'encombrement, la quantité de remblais et les coûts lors de son installation.

Pour les x-perco® béton flex, la cloison qui sépare les deux compartiments est équipée d'un logement pour accueillir une pompe de relevage (cas des x-perco® béton flex Sortie Haute) afin d'évacuer les eaux usées traitées par pompage.

3.3. Intégration paysagère

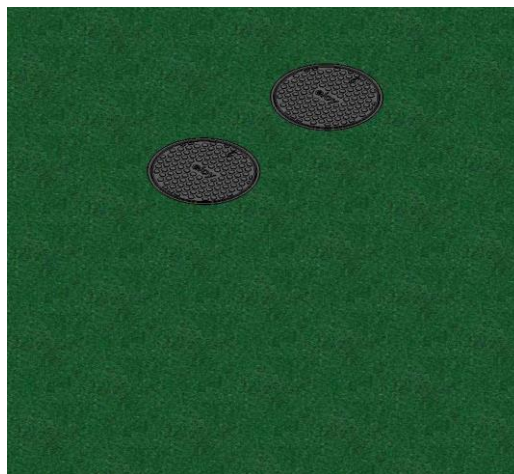


Fig-5 : vue générale et intégration paysagère de l'x-perco® béton opti

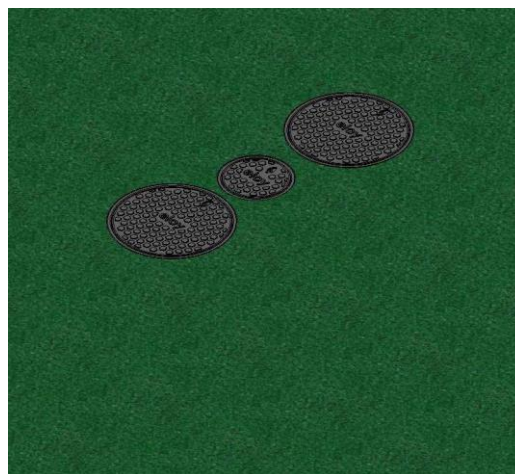


Fig-6 : vue générale et intégration paysagère de l'x-perco® béton flex

3.4. Les usages de la filière



PRÉCAUTION




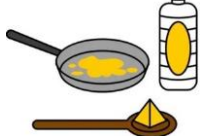



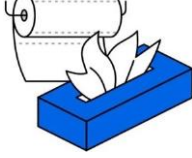


La filière x-perco® béton n'est utilisable que pour les eaux usées domestiques et/ou assimilées sur base des charges suivantes :
 Charge organique journalière - 60 gDBO5/EH
 Charge hydraulique journalière - 150 l/EH
 (Aucune autre source d'eau ne peut être raccordée (eau de pluie, de ruissellement, piscine,))



ATTENTION

Les eaux usées issues des activités suivantes ne peuvent en aucun cas être raccordées au filtre compact x-perco® béton: charcuterie, boulangerie, poissonnerie, chenil, fromagerie, abattage, restaurant, coiffeur et laboratoire traiteur.
 Néanmoins en échange d'une caractérisation précise du projet, eloy water peut proposer d'autres solutions adaptées à ce type d'activité.

Certains produits peuvent porter préjudice au bon fonctionnement du dispositif de traitement par obstruction et/ou par destruction des bactéries épuratrices. On peut les lister selon les 2 catégories ci-dessous.

REJETS DE PRODUITS INTERDITS	REJETS DE PRODUITS À USAGE MODÉRÉ
Huiles de friture ou mécaniques 	Détergents / savons 
Tous types de produits chimiques 	Graisses et huiles alimentaires / résidus de nourriture 
Tous types de déchets solides non biodégradables 	Bactéricide / désinfectant / déboucheur 
Eau de pluie 	Papiers absorbants et mouchoirs 
Eaux issues des vidanges ou backwash de filtre de piscine / jacuzzi 	
Condensats de chaudière gaz 	

3.5. Principe de fonctionnement

Le processus et les principes de traitement sont les mêmes pour tous les modèles x-perco® béton. Le système x-perco® béton se compose d'une cuve en béton avec deux compartiments principaux :

- une fosse toutes eaux (qui comprend ou non un logement pour une pompe intégrée) ;
- un compartiment de filtration xylit.

3.5.1. Le système x-perco®

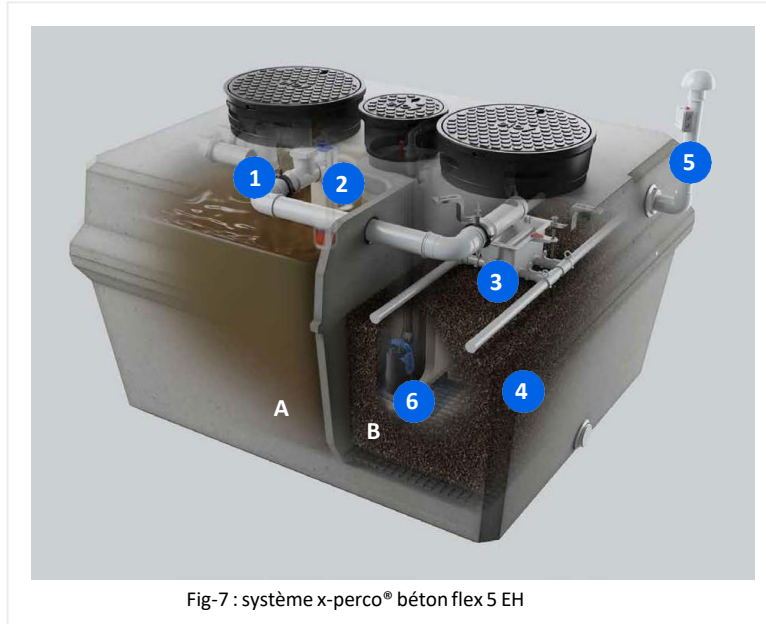


Fig-7 : système x-perco® béton flex 5 EH

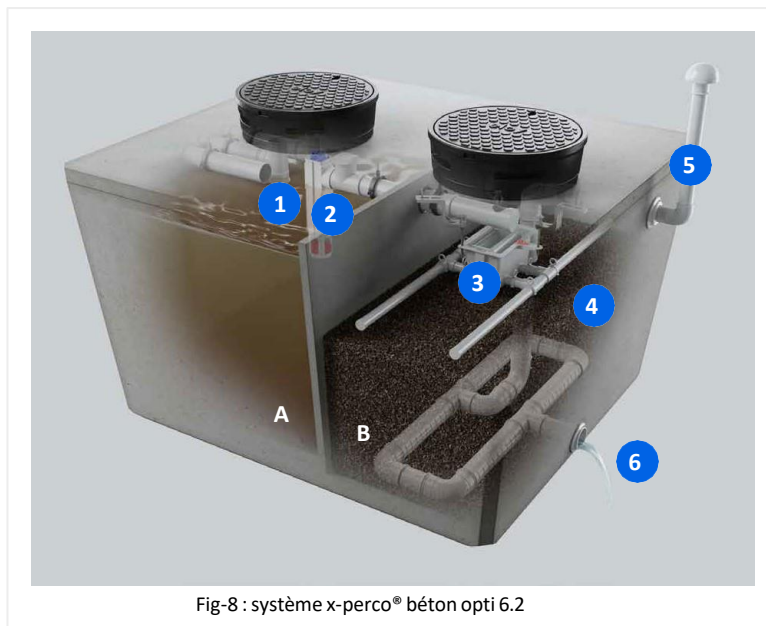


Fig-8 : système x-perco® béton opti 6.2

Le traitement primaire dans la fosse toutes eaux

Quand les eaux usées arrivent dans l'x-perco® elles passent d'abord par le compartiment appelé fosse toutes eaux (A). C'est là que commence le traitement :

Fonctionnement de la fosse toutes eaux :

- 1. Étape de prétraitement :** les déchets solides tombent au fond pour être décomposés par des bactéries anaérobies qui n'ont pas besoin d'oxygène pour vivre. Cette étape aide aussi à séparer les graisses et les huiles qui flottent à la surface.
Avec le temps, une couche de graisse et de déchets légers (appelé chapeau) se forme à la surface. Pour éviter que cette couche bloque le passage des eaux usées, le système x-perco® béton utilise un tube en T avec déflecteur et ventilateur qui amène l'eau directement sous cette couche, sans la perturber.
 - Avantage du Tube en T muni d'un déflecteur (1)
- ✓ Permet aux bactéries de travailler efficacement, sans être dérangées par un flot soudain d'eau.
 - ✓ Aide à séparer les déchets dès leur entrée, grâce à un mouvement d'eau contrôlé.

2. **Pré-filtration (2)**: en sortie de la fosse, un préfiltre retient les petites particules pour s'assurer que seules les eaux prétraitées atteignent la prochaine étape du système.
3. **Ventilation** : pendant la décomposition anaérobie des bactéries présentes dans la fosse toutes eaux, des gaz sont produits (ex hydrogène sulfuré H₂S, méthane CH₄ et gaz carbonique Co₂,...). Ceux-ci peuvent présenter un risque pour la santé lors d'une exposition à des concentrations élevées. Le système nécessite une ventilation haute pour évacuer ces gaz en toute sécurité (cf. § 3.5 du guide de pose pour l'installateur).

Étape finale du traitement de vos eaux usées avec l'x-perco® béton : le traitement secondaire dans le filtre

Une fois que les eaux usées ont été prétraitées, elles entrent dans la phase finale de traitement grâce aux fibres de xylit (B) :

1. **Distribution des eaux** : les eaux prétraitées sont amenées doucement sur le xylit grâce à un système de distribution (3) alimenté par un basculeur rotatif. Il se remplit, bascule, et disperse l'eau uniformément sur le xylit à travers un réseau de tuyaux fentés. Cela garantit de répartir efficacement l'eau de façon homogène sur toute la surface du xylit.
2. **Épuration avec le xylit** : en traversant le xylit (4), les eaux rencontrent des micro-organismes aérobies, qui ont besoin d'oxygène pour vivre et qui se chargent d'épurer l'eau en décomposant la pollution organique restante.
3. **Aération** : l'oxygène nécessaire aux micro-organismes fixés sur le xylit est fourni par la conduite munie d'un chapeau d'aération de diamètre 100mm (5) spécialement conçu pour cela.
4. **Évacuation des eaux traitées (6)** : après avoir été traitées par le xylit et les bactéries aérobies, l'eau est maintenant prête à s'écouler naturellement vers son point de sortie, et à être rejetée dans l'environnement conformément à l'article R.279 du Code de l'Eau :
 - prioritairement dans le sol par infiltration ;
 - en cas d'impossibilité technique ou de disponibilité insuffisante du terrain, dans une voie artificielle d'écoulement ou dans une eau de surface ordinaire ;
 - en cas d'impossibilité d'évacuation selon les 1° ou 2°, par un puits perdant pour les unités d'épuration.

Si les conditions topographiques ne permettent pas une évacuation gravitaire :

- les modèles x-perco® béton flex SH sont équipés d'une pompe de relevage intégrée dans son logement dédié ;
- les modèles x-perco® béton opti pourront être équipés d'un poste de relevage externe (hors agrément) fixé à la cuve.

3.5.2. Composants

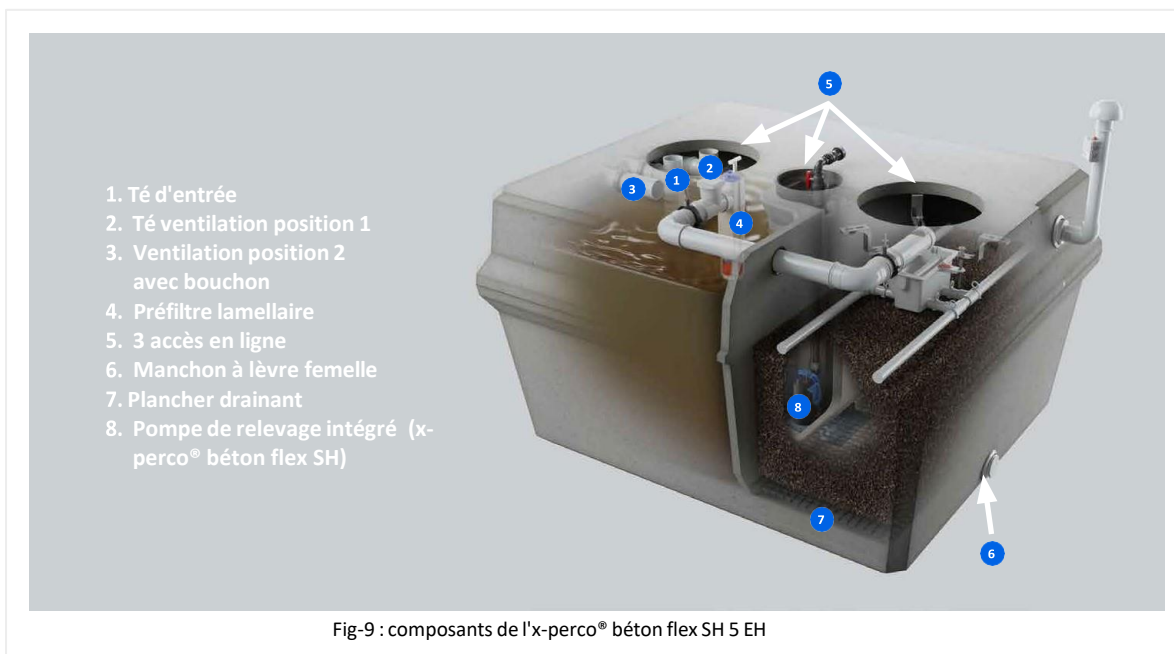


Fig-9 : composants de l'x-perco® béton flex SH 5 EH

3.6. Performances

eloy water garantit que, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conforme aux instructions du Guide de l'utilisateur, les X-Perco® C-90 Opti&Flex 5 EH respectent les réglementations en vigueur à l'époque de l'installation de la station et ce dès la mise en régime installée, soit après 4 semaines d'utilisation. Les produits de la gamme X-Perco® C-90 Opti&Flex 5 EH ont été dimensionnés pour traiter les eaux usées domestiques de 5 équivalents-habitants (EH). Voici les volumes de rejet journalier.

charges organiques journalières maximales en entrée	DBO5 (gO ₂ /jour)	DCO (gO ₂ /jour)	MES (g/jour)	Volume (litre/jour)
x-perco® béton flex SH/SB	300	675	450	750
x-perco® béton opti 6.2				

La gamme de produits X-Perco® C-90 Opti&Flex 5 EH répond aux prescriptions techniques normatives et réglementaires en vigueur. Le niveau de traitement requis correspond aux valeurs suivantes :

charges organiques journalières maximales en sortie (échantillon ponctuel)	DBO5 (gO ₂ /jour)	DCO (gO ₂ /jour)	MES (g/jour)
x-perco® béton flex SH/SB	0,050	0,160	0,060
x-perco® béton opti 6.2			

charges organiques journalières maximales en sortie (échantillon 24 heures)	DBO5 (gO ₂ /jour)	DCO (gO ₂ /jour)	MES (g/jour)
x-perco® béton flex SH/SB	0,030	0,125	0,040
x-perco® béton opti 6.2			

Hypothèses : • Concentrations mesurées sur un échantillon moyen journalier. • Pour une température d'effluent ≥ 12 °C et pH compris entre 6,5 et 9,5. • Sous réserve du respect des charges hydrauliques et polluantes nominales.

niveau sonore dBA	5 EH
x-perco® béton flex SH	< 40*
x-perco® béton flex SB	Nul
x-perco® béton opti 6.2	

* équivalent à un bruit de réfrigérateur

consommation électrique (kWh/jour)	5 EH
x-perco® béton flex SH (DAB verty nova 200)*	0,16
x-perco® béton flex SH (DAB verty nova 400)*	0,32
x-perco® béton flex SB	Nul
x-perco® béton opti 6.2	

* l'alimentation électrique ne doit jamais être arrêtée même en cas d'absence provisoire (vacances)



PRÉCAUTION — Prélèvement d'échantillon

Conformément à l'annexe 3 de l'AGW du 1/12/2016, votre installation doit être pourvue d'un lieu de prélèvement des eaux usées traitées afin de contrôler son bon fonctionnement. Celui-ci sera situé par ordre de priorité :

- dans le poste de relevage interne pour l'x-perco® béton flex SH 5 EH, dans l'éventuel poste de relevage aval pour l'x-perco® béton opti 5 EH
- dans la chambre d'échantillonnage prévue à cet effet

Cette chambre de contrôle doit répondre aux exigences suivantes :

- permettre le prélèvement aisé d'échantillons représentatifs de l'effluent traité ;
- être placée à un endroit offrant toute garantie quant à la quantité et la qualité des eaux prélevées sans risque de contamination par des MES provenant de l'environnement immédiat du point de prélèvement ;
- être facilement accessible et repérée sur le site;
- être posée à une distance n'excédant pas 2 mètres après le filtre X-Perco® C-90 ;
- permettre le prélèvement direct sous la conduite d'entrée des eaux dans ladite chambre de visite.

La chambre d'échantillonnage pour X-Perco® C-90 livrée avec votre x-perco C-90 opti 5 EH est conforme aux prescriptions décrites ci-dessus. Elle permet de prélever un échantillon ponctuel mais également de réaliser un prélèvement sur 24h grâce à sa garde d'eau.

Le poste de relevage pour X-Perco® C-90 proposé en option par Eloy Water est également conforme à l'AGW du 1/12/2016.

Peu importe la solution mise en œuvre, il est important de prendre les précautions nécessaires lors du prélèvement afin de ne pas remettre en suspensions le film biologique qui se sera développé sur les parois. Les échantillons seront prélevés directement à la chute d'eau. S'il n'y a pas d'écoulement lors du prélèvement, alors l'utilisation d'une canne d'échantillonnage s'avèrera nécessaire.

Voici un exemple de canne permettant de prélever des échantillons représentatifs des eaux traitées :

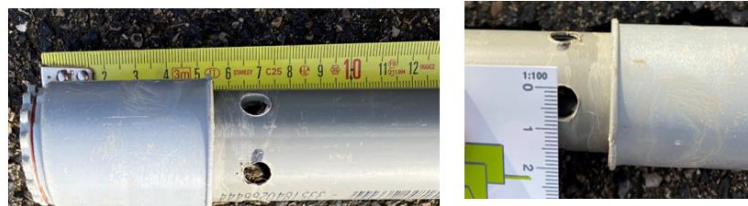


Fig-13 : canne d'échantillonnage

La canne devra être insérée délicatement dans la chambre d'échantillonnage puis fermement calée pour éviter de remettre du film biologique en suspension lors du prélèvement.

Ensuite, utiliser une seringue ou un tuyau connecté à une pompe péristaltique ou de surface pour récupérer les échantillons nécessaires. Le premier flux d'eau prélevé (possiblement contaminé par du biofilm) ne devra être utilisé pour l'analyse.

La chambre d'échantillonnage Eloy Water supporte une charge piétonne. Cependant, en réalisant une installation adaptée décrite dans le guide d'installation de la chambre d'échantillonnage PE, il est possible d'utiliser celle-ci en zone B125.

Dans le cas d'une installation en zone de voirie ou en zone de nappe, il est également possible de réaliser sur site une chambre d'échantillonnage adaptée en respectant les critères repris dans le guide installateur.

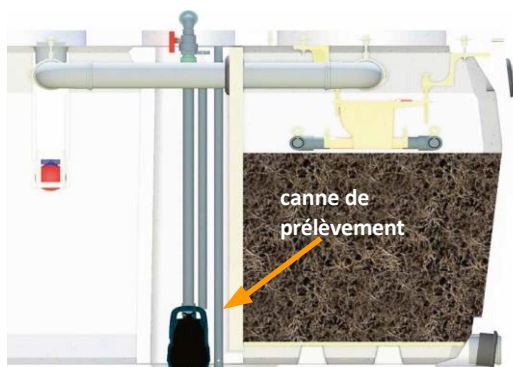


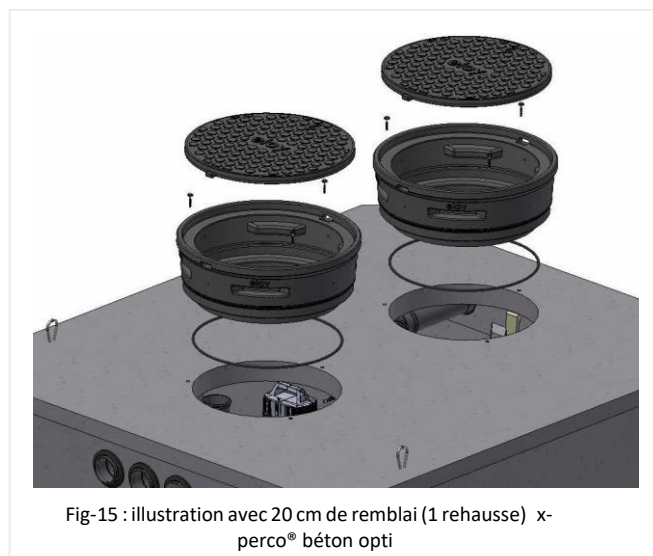
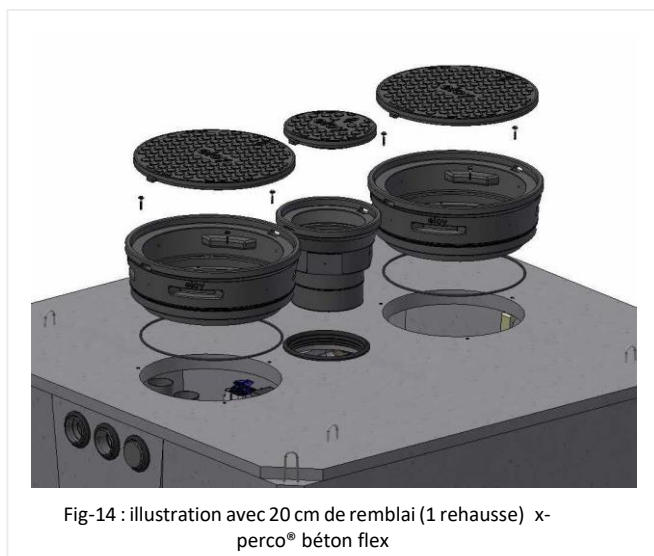
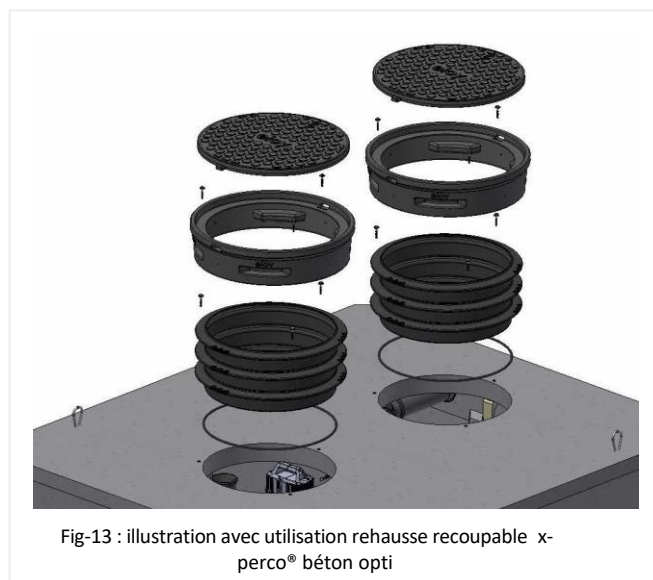
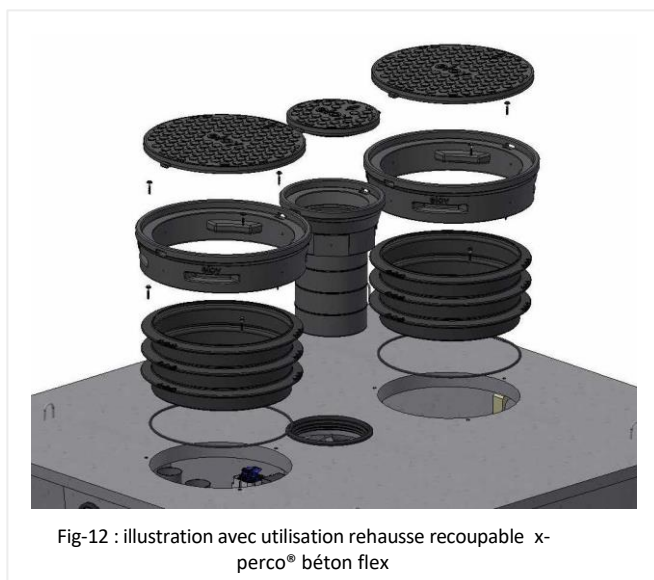
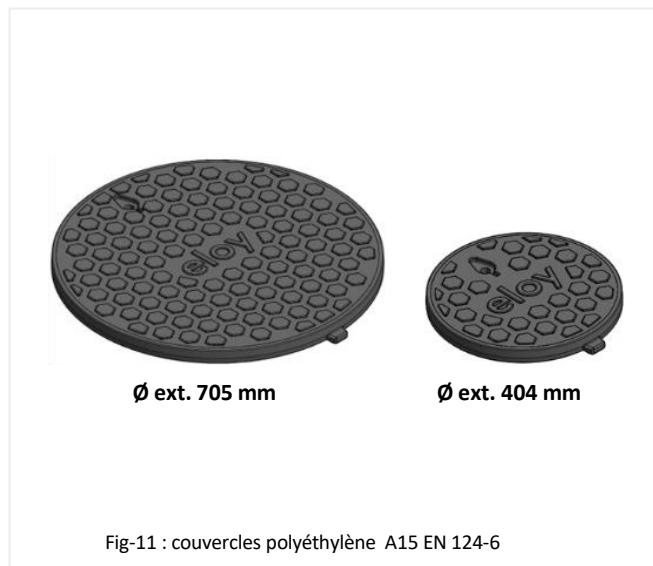
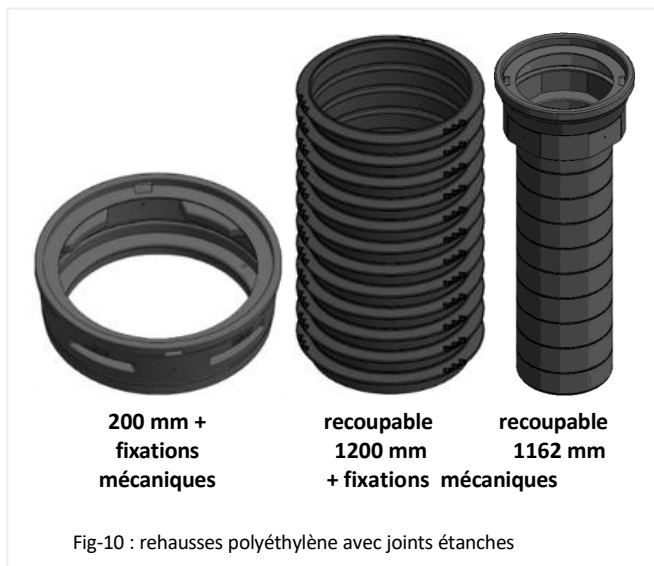
Fig-13 : position de la canne de prélèvement dans le logement prévu



Fig-14 : x-perco C-90 opti 5 EH et chambre d'échantillonnage Eloy Water

Afin d'obtenir un échantillon représentatif de la qualité des eaux usées traitées, il est fortement conseillé de réaliser un prélèvement 24 h.

3.7. Accessoires et périphériques





Les filtres compacts eloy water sont livrés, en standard, avec des couvercles en béton Ø ext. 680 mm sur les accès circulaires Ø 620 mm et Ø ext. 415 mm sur les accès circulaires Ø 340 mm : ceux-ci sont provisoires et utilisés à des fins de propreté, c'est-à-dire pour empêcher l'eau de pénétrer dans la cuve durant le transport. Ces couvercles ne supportent aucune charge. Il est donc interdit de marcher dessus.

Lors de l'installation, ces couvercles doivent être remplacés par des rehausses et couvercles adaptés, soit :

- des dispositifs de fermeture de classe A15 EN 124-6 (décrits au 3.7).
Ceux-ci ne sont pas fournis par défaut avec le produit mais sont disponibles en option chez eloy ;
- des dispositifs de fermeture de classes minimum B125 selon l'EN 124-1 en cas de passage véhicule. Ceux-ci ne sont pas fournis par défaut avec le produit mais sont disponibles en option chez eloy ;

Principe de fonctionnement de l'alarme de niveau haut (incluse dans la livraison de l'x-perco® béton flex SH) :

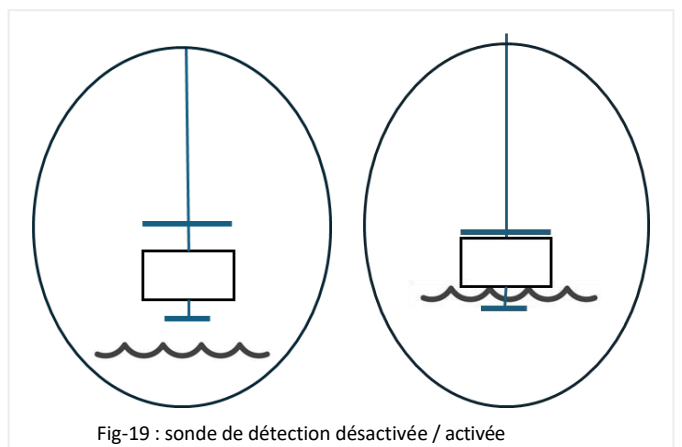
Pour les modèles x-perco® béton flex SB et x-perco® béton opti, eloy peut proposer cette alarme de niveau haut en option.

Celle-ci permet de mettre en évidence une éventuelle montée en charge du tuyau de sortie (en cas de panne du poste de relevage par exemple).

Ce détecteur est composé d'une sonde de détection d'eau reliée à un boîtier d'alarme par un câble. Ce boîtier fonctionne sur pile.

En cas de colmatage de la tuyauterie de sortie de l'eau épurée, le niveau d'eau s'élève et entre en contact avec la sonde de détection. Le boîtier d'alarme émet alors signal sonore et lumineux.

Le boîtier peut être installé à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitation ou à proximité de la filière d'assainissement, mais toujours dans un endroit de passage afin d'être averti en cas de déclenchement de l'alarme.



4. Traçabilité

Enregistrez votre x-perco® béton pour garantir son bon fonctionnement et bénéficier pleinement de vos garanties.

Chaque système x-perco® béton est unique et possède son propre numéro de série, il se trouve sur la plaquette d'identité situé à l'intérieur de la cuve près de l'aquacan. Cette plaquette est directement visible depuis l'accès situé au-dessus du système de distribution.

À l'aide de ce numéro unique, enregistrez rapidement votre produit sur :

- www.loywater.com ou en scannant le QR code suivant :



- ou complétez la carte d'identité de votre produit (qui se trouve dans la pochette documents). Si vous n'avez pas reçu cette carte lors de l'installation, demandez-la à votre installateur ou faites enregistrer votre produit par celui-ci ou sur le site www.loywater.com

Enregistrer votre produit le plus rapidement possible pour bénéficier de vos garanties. Vous aidez à assurer une traçabilité complète de votre système d'assainissement et en cas d'intervention on peut directement identifier votre produit.

5. Garanties

5.1 Conditions de garanties :

Les garanties du filtre x-perco® béton flex et opti ne sont applicables que dans le cadre du respect :

- des préconisations du présent Guide de l'utilisateur et du Guide de l'installateur
- de la mise en place d'un système de ventilation conforme (voir guide de l'installateur paragraphe 3.5)
- d'une utilisation pour le traitement des eaux usées domestiques ou assimilées (voir Code de l'Eau et AGW 1/12/2016)
- Les différentes garanties légales et commerciales trouveront à s'appliquer à compter de la date de facturation au client final et seront d'application si le produit respecte les prescriptions des guides d'utilisation et de pose.

5.2 La garantie d'une solution performante d'assainissement

Chaque partie apporte son savoir-faire et contribue à une solution d'assainissement performante, durable et économique. Dans cette logique, nous tenons à mettre à votre disposition notre réseau de techniciens après-vente. Formés régulièrement et outillés de manière professionnelle, nos techniciens maîtrisent parfaitement le fonctionnement de nos produits. Grâce à leur accès, via la base de données eloy water, à toutes les informations liées à nos installations (garanties, photos, date de mise en fouille, date de mise en service, composition de l'installation, ...), ils assurent un suivi régulier et personnalisé pour garantir la pérennité de votre solution d'assainissement. Une intervention rapide, efficace et professionnelle est donc garantie en cas de nécessité.

5.3 Garanties du produit :

Les garanties valables sur votre produit sont les suivantes :

- 10 ans sur : cuves, média filtrant, tuyauterie interne, visserie, rehausses, couvercles, système de répartition, système distribution (hors roulement).
- 2 ans sur : éléments électromécaniques.

Si vous souhaitez obtenir le certificat de garantie de votre filtre compact x-perco® béton, vous pouvez en faire la demande via le site internet www.loywater.com

5.4 N'hésitez plus et enregistrez votre produit dès maintenant

Afin d'assurer un suivi optimal de votre produit et la pérennité de ses performances dans le temps, enregistrez votre installation auprès d'eloy water dans les 6 mois suivant sa mise en service via le site internet www.loywater.com.

6. Entretien

6.1. Prévention des risques

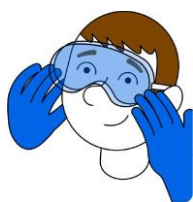
Avant toute intervention sur l'x-perco® béton flex et opti, il est obligatoire de s'équiper d'EPI (Equipements de Protection Individuels) adaptés aux risques.



Le port de **chaussures de protection** est obligatoire pour la manipulation de pièces lourdes et dont la chute est de nature à blesser les pieds.



Le port de **gants de protection** est obligatoire pour les travailleurs manipulant des objets ou des produits ou matériaux tranchants, coupants, piquants, irritants, brûlants ou rugueux.

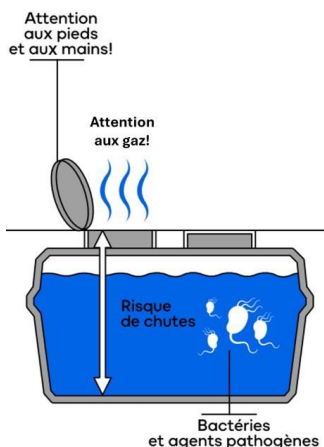


Le port de **lunettes de protection** est obligatoire pour les travailleurs exposés aux éclaboussures de substances dangereuses, aux projections de particules de travaux de sciage, de meulage et exposés aux radiations nuisibles lors des travaux de soudage ou de découpage.

Le port de **masques appropriés** est obligatoire lorsque l'air ambiant contient des poussières ou des substances nocives et dangereuses.

En termes de sécurité, les principaux risques liés à une filière d'épuration sont définis ci-dessous.

Lors de toute intervention, les couvercles ne doivent être laissés ouverts que durant le laps de temps nécessaire à celle-ci. Une fois l'intervention terminée, les couvercles doivent être refermés et verrouillés.



Les eaux usées et les boues contiennent des **bactéries** et des agents **pathogènes**.

Le contact direct des mains (et de toute autre partie du corps) avec de telles substances doit être évité dans la mesure du possible.

Aussi longtemps qu'une personne est en contact avec des eaux usées (même traitées) et qu'elle ne s'est pas lavé et désinfecté les mains, il est préférable qu'elle s'abstienne de boire, manger, fumer ou porter les mains à son visage.

En cas de contact avec les substances pathogènes, il faut **laver et désinfecter** les parties du corps souillées à l'aide de produits spécifiques et ne pas revêtir les vêtements souillés avant qu'ils n'aient été nettoyés et désinfectés.

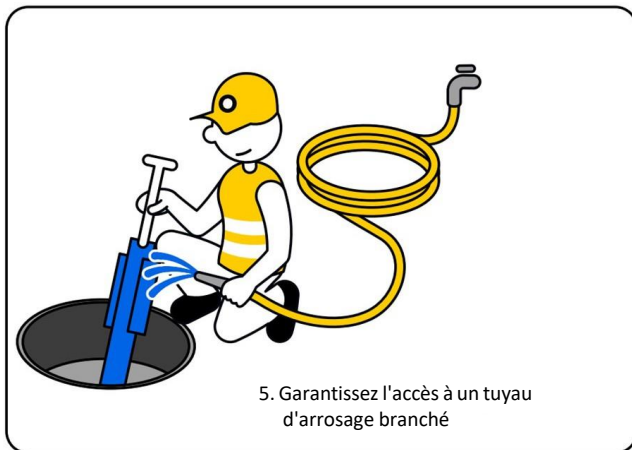
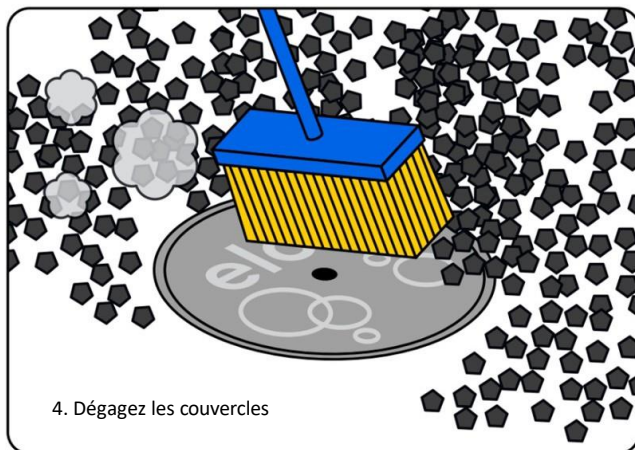
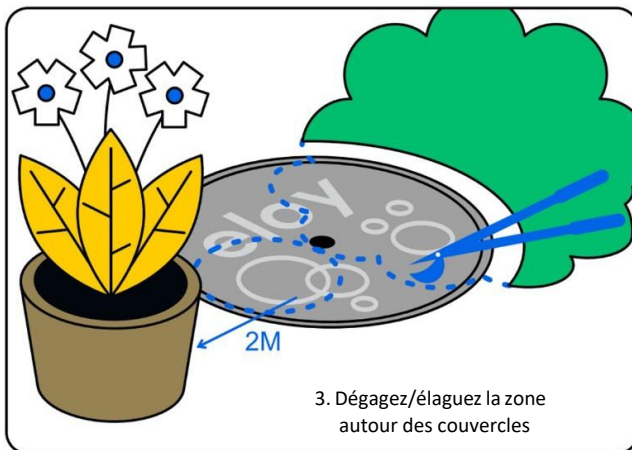
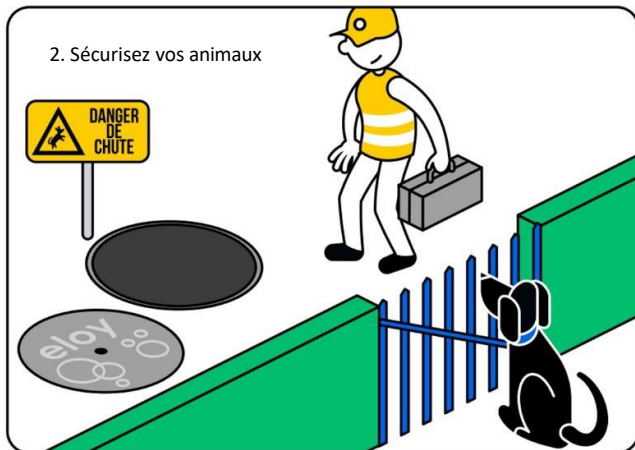
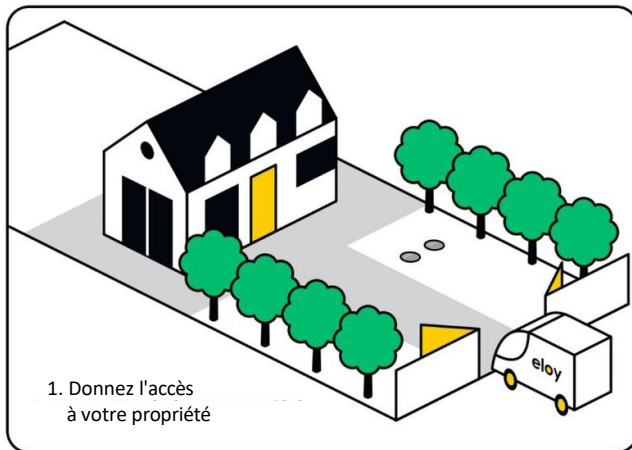
Il est également recommandé de **laver et désinfecter** les outils et objets qui se sont trouvés en contact avec les substances pathogènes.

Certains gaz peuvent causer des malaises ou des asphyxies. Il est **interdit à une personne seule de descendre dans un ouvrage** contenant ou ayant contenu des eaux usées et, de façon générale, de descendre dans un ouvrage à atmosphère confinée.

Il est nécessaire à l'usager de vérifier de l'absence de stagnation d'eau en surface de la zone d'infiltration des eaux usées traitées.

En cas de trafic de véhicules > 3,5T, la mise en oeuvre de votre X-Perco doit intégrer impérativement une dalle de répartition de charges au-dessus de la cuve. Dans ces cas, il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études spécialisé ou de prendre contact avec Eloy Water.

6.2. Préparation avant entretien



6.3. Modalités d'entretien

Pour maintenir les performances durables du dispositif de traitement, un entretien régulier est nécessaire. Comme votre voiture ou votre chaudière, votre x-perco® béton flex ou opti nécessite un minimum d'attention :

- le respect des préconisations d'usage (voir paragraphe 3.4)
- effectuer les vérifications courantes (voir paragraphe 6.3.1)
- vidanger l'installation lorsque nécessaire (voir paragraphe 6.3.5)
- extraire le préfiltre de son logement (voir position en figure 12) puis nettoyage de celui-ci au-dessus de la fosse toutes eaux, au jet d'eau sans pression en prenant en compte les risques évoqués au 6.1.

Toute intervention citée au 6.3.1 et au 6.3.2 doit être consignée dans le carnet d'entretien (voir Annexe 8.1 et 8.2).

Il est fortement conseillé de faire réaliser les opérations d'installation, d'entretien et de maintenance par des professionnels qualifiés. Les couvercles doivent être refermés après toute intervention.

6.3.1. Vérifications courantes (usager)

Les vérifications suivantes sont à réaliser par l'utilisateur suivant les fréquences indiquées. En outre, si un quelconque désordre ou dysfonctionnement est constaté, l'utilisateur pourra contacter un professionnel compétent pour intervenir sur son installation. L'utilisateur ne doit pas pénétrer dans les compartiments. Pour les modèles x-perco® béton flex SB et opti qui ne disposent pas de l'alarme décrite 3.7, il est requis un contrôle visuel hebdomadaire de non-apparition de stagnation d'eau en surface du média.

vérifications	fréquence
Accessibilité et vérification du verrouillage des couvercles	6 mois
Inspection du préfiltre de la fosse toute eaux et nettoyage si besoin. Selon l'utilisation, il peut s'avérer nécessaire de vérifier le préfiltre avec une fréquence plus élevée.	6 mois
Bon écoulement des eaux (entrée de la fosse jusqu'au rejet) - Pour les modèles x-perco® béton flex SH, vérifier l'absence de montée en charge anormale dans le logement dédié à la pompe de relevage	annuellement
Basculement de l'auget rotatif	annuellement
Entrée et sortie d'air (ventilation/aération) non obstruées	annuellement
Bonne infiltration des eaux à travers le média filtrant xylit (absence de stagnation d'eau)	annuellement

6.3.2. L'entretien, un indispensable pour la pérennité de votre ouvrage

Le contrat d'entretien de votre produit par un prestataire d'entretien enregistré auprès de la SPGE est une obligation légale. Celui-ci est indispensable pour assurer ses performances au fil du temps. Non seulement l'entretien permet de contrôler le bon fonctionnement de votre produit, mais il sert également à déclencher sa vidange au moment opportun. En tant que propriétaire du dispositif, vous êtes responsable de son entretien et de tenir à jour un carnet d'entretien. Pour cela, un modèle de formulaire d'entretien est disponible en annexe (8.1 et 8.2). Les techniciens formés et certifiés par eloy water sont également capables d'effectuer l'entretien régulier de votre installation et d'effectuer le cas échéant un diagnostic et les réparations nécessaires, suivant les procédures eloy water.

Chaque x-perco® C-90 est identifié par un numéro de référence qui est gravé sur la plaque signalétique fixé au niveau du compartiment réacteur de la filière, ainsi que sur le surpresseur. Ce numéro figure également sur sa carte d'identité. La carte d'identité de l'x-perco® C-90 est disponible dans une pochette plastifiée installée dans le tuyau d'entrée. Elle comprend quelques cases à compléter par vos soins ou par l'entrepreneur en charge de votre chantier. Ceci fait, nous vous invitons à la retourner à eloy water. Vous pouvez également utiliser le site internet www.eloywater.com pour enregistrer votre produit.

Dès qu'eloy water ou un partenaire d'eloy water accuse réception de la carte d'identité, la fiche est enregistrée dans la base de données d'eloy water.

eloy water adresse alors au client une proposition de contrat d'entretien. Lorsqu'un client renvoie un contrat d'entretien signé, eloy water :
vérifie et enregistre le contrat dans la banque de données ;
adresse au client un exemplaire contresigné ;
classe le contrat dans un classeur spécifique ;
cible le mois d'intervention de la première visite.

Le fait d'enregistrer le contrat dans la banque de données génère automatiquement la planification des entretiens de votre x-perco® C-90. eloy water ou son sous-traitant organise dès lors la maintenance et adresse au client une carte pour l'aviser de la date retenue pour procéder à l'entretien.

Le rapport d'entretien (annexe 8.1) adressé au client doit être conservé. Lorsque la situation l'exige, l'origine du problème est précisée et le cas échéant un devis de réparation est proposé.

eloy water a conçu l'x-perco® C-90 en veillant tout particulièrement à ce que son entretien soit aisé et rapide. Pour profiter pleinement de cette qualité, il est indispensable que l'accès aux regards de visite soit possible en tout temps et permette d'atteindre les différents compartiments de l'x-perco® C-90.

Si vous décidez de ne pas souscrire un contrat d'entretien auprès d'eloy water, le tableau de suivi de votre installation devra impérativement être complété par le prestataire externe ou par vous-même. Dans ce cas, pour bénéficier de la garantie de performances, il est indispensable de réaliser un entretien annuel de votre x-perco® C-90 conformément aux opérations décrites au chapitre 6.3.4 du guide d'utilisation pour l'utilisateur. Afin de s'en assurer, eloy water peut vous demander de prouver la réalisation de l'ensemble de ces opérations d'entretien.

6.3.3. Services assurés par le contrat d'entretien

eloy water propose systématiquement à ses clients un contrat d'entretien. De la sorte, eloy water dispose d'un fichier (mis à jour en temps réel) de toutes les x-perco® C-90 vendues et installées.

Ce fichier contient toutes les informations utiles qui permettent de « suivre » chacune des filières (cf. § 8.1).

Pour garantir un service rapide et de qualité, les techniciens spécialistes de l'entreprise disposent de véhicules d'intervention technique spécifiquement équipés pour réaliser les entretiens, les dépannages et les échantillonnages.

Ces camionnettes peuvent transporter le matériel suivant :

- Pompe à eau
- Aspirateur
- pH mètre portable
- Oxymètre portable
- Pince ampérométrique
- Enceinte frigorifique
- Flacons étanches
- Nettoyeur HP
- Pièces de rechange

6.3.4. Opérations d'entretien et maintenance (professionnel compétent)

opérations	fréquence
Entrée et sortie d'air (ventilation/aération) non obstruées, dégagement et nettoyage si besoin	12 à 18 mois
Bon écoulement des eaux (entrée de la fosse jusqu'au rejet), dégagement et nettoyage si besoin	
Planéité du système de distribution et réglage au besoin (voir 3.6.2 du guide de pose)	
Nettoyage de l'auget rotatif	
Bon écoulement au travers des bras du système de distribution et nettoyage au besoin	
Nettoyage du préfiltre (voir paragraphe 6.3)	
Mesure de la hauteur de boues dans la fosse toutes eaux et déclenchement d'une vidange par un vidangeur agréé si le niveau atteint 50% du volume utile de la fosse	
Vérification du fonctionnement de la pompe de relevage intégrée et de l'alarme de niveau haut pour x-perco® béton flex SH - Au besoin, retirer la pompe et la sonde de détection de l'alarme (cf. 3.5.3.1 du guide de pose) afin de les nettoyer (flotteur de pompe compris)	
Vérification de la bonne infiltration des eaux à la surface du média filtrant (scarification sur 20 cm de profondeur si nécessaire)	

Les nettoyages sont réalisés au jet d'eau sans pression.

6.3.5. Soutirage des boues

La fosse toutes eaux de votre filière d'assainissement x-perco® béton accumule les boues dites « primaires ». Le dispositif doit être périodiquement vidangé. Les fréquences de vidanges théoriques de la fosse toutes eaux sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

modèles d'x-perco® béton	nombre d'équivalents habitants	hauteur de boue correspondante à 50% du volume utile (cm)	fréquence de vidange théorique*
flex	5	60	25
opti 6.2	5		

*Fréquences estimées sur base des essais réalisés en laboratoire à charge nominale (0,28 m3/an/EH).

Le vidangeur veillera à respecter une distance minimale de sécurité de 3 mètres entre l'hydrocureuse et l'axe de la cuve. Il convient de respecter la procédure de vidange suivante :

- vidanger l'intégralité du compartiment fosse toutes eaux (chapeau et boues).
- rincer et dégager si nécessaire les conduites d'arrivée des eaux et de ventilation.
- remplir en eaux claires la fosse toutes eaux dès achèvement du pompage.



Fig-20 : accès à la fosse toutes eaux x-perco® béton flex et x-perco® béton opti pour la vidange des boues (flèches bleues)

À l'issue de la vidange, celui-ci remettra à l'utilisateur un bordereau de suivi des matières de vidange (à conserver).

6.4. Renouvellement du média filtrant

En théorie, le remplacement du média filtrant peut se faire après une période de fonctionnement estimée entre 12 et 15 ans. À faible charge ou pour un usage intermittent, son utilisation pourrait être prolongée. En cas de colmatage, le média filtrant devra être renouvelé.

Lors du remplacement du média filtrant, un vidangeur agréé utilisera un camion aspirateur pour pomper le xylit. Le média est aspiré au moyen d'une tête d'aspiration située au bout d'un tuyau flexible et placée dans le compartiment de traitement. Le xylit usagé est alors directement déposé dans la benne de la machine pour être ensuite déchargé. Le média filtrant usagé pourra être valorisé par compostage dans un des nombreux centres agréés et sera remplacé par un nouveau massif filtrant.

L'étude de revalorisation du xylit a confirmé que le xylit utilisé pour le fonctionnement du filtre compact X-Perco® C-90 peut être traité en toute simplicité dans quasi tous les centres de compostage de Belgique habilités à traiter les matières de vidange. L'analyse des résultats et les observations macroscopiques du compost final ne démontrent pas seulement l'acceptabilité du xylit en centre de compostage, mais aussi la qualité du compost obtenu.

Pour éviter le colmatage prématuré du filtre x-perco®, il est impératif de respecter les points d'attentions suivants :

- rejeter dans l'x-perco® béton uniquement des eaux usées domestiques ou assimilées (voir Code de l'Eau et l'AGW du 1/12/2016)
- respecter les charges hydrauliques et organiques correspondant au dimensionnement de votre x-perco® béton
- effectuer les opérations de contrôle et d'entretien suivant les fréquences indiquées au paragraphe 6.3
- faire vidanger les boues de la fosse toutes eaux lorsque le niveau de boues atteint 50% de la hauteur utile de la fosse toutes eaux
- suivre les règles d'usage décrites au paragraphe 3.4

6.5. Réparabilité des composants

composants	modèles associés	durées de vie déclaratives et estimées	action à mener	destination en fin de vie (recyclage) et filières associées
média filtrant	tous	12-15 ans	remplacement total ou partiel	voir 6.4
système de distribution		25 ans		
cuves		50 ans	remplacement ou remblaiement	destination: points de collecte associés à la filière de REP PMCB*
préfiltre		25 ans	remplacement	
couvercles et rehausses PE		25 ans		
alarme (si poste de relevage eaux traitées)		8 ans	remplacement (cf. 3.5.3.1 du guide de pose)	destination déchetterie: D3E**
pompe de relevage intégrée	x-perco® béton flex SH 5 et 6 EH 10 ans			

* Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment

** Recyclage des Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

Le délai de remplacement de certains éléments est fonction du déplacement à prévoir. Il sera de 5 jours ouvrables en moyenne. Ce délai ne nuit pas aux performances du dispositif.

7. Grille de dépannage

Pour tous les modèles décrits dans le présent guide :

dysfonctionnements constatés	vérifications & actions correctives
dégagement d'odeurs à l'intérieur de la maison	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> — la présence de siphons et qu'ils ne soient pas asséchés — le bon fonctionnement de la ventilation primaire — le bon positionnement de l'extracteur statique ou éolien de la ventilation secondaire en hauteur — l'état du chapeau d'entrée de l'aération (non-obturation) — l'absence d'entrée d'odeur par les gaines électriques.
dégagement d'odeurs à l'extérieur de la maison	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> — le bon positionnement de l'extracteur statique ou éolien de la ventilation secondaire en hauteur — l'état du chapeau d'entrée de l'aération (non-obturation) — l'absence de montée en charge de la fosse toutes eaux, que le préfiltre n'est pas encrassé (nettoyer au besoin) — le basculement de l'auget rotatif.
entrée des eaux ou sortie d'air dans la fosse toutes eaux obstruées	Nettoyer le(s) té(s) concerné(s) au jet d'eau ainsi que le préfiltre.
mauvais écoulement des eaux des sanitaires et/ou montée en charge de la fosse toutes eaux	Nettoyer le té d'entrée des eaux ainsi que le préfiltre.
encrassement rapide du préfiltre	Nettoyer le préfiltre au jet d'eau. Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> — la hauteur de boues dans la fosse toutes eaux et déclencher une vidange si nécessaire — l'absence d'eaux parasites (eaux de pluie, piscine, ...) — que l'usage est conforme aux prescriptions 3.4.
blocage de l'auget rotatif	Nettoyage de l'auget et des roulements à l'eau.
mauvaise répartition des eaux à la surface du filtre	Réglage de l'horizontalité du bac via les trois vis de réglage. Nettoyage de l'auget rotatif et de ses roulements.
mauvais écoulement des eaux dans les bras de répartition	Démontage des bras (en enlevant les goupilles) et nettoyage des percements.
mauvais écoulement des eaux à travers le média filtrant xylit	Scarifier la surface du média filtrant xylit. Vérifier le bon écoulement des eaux en sortie de filtre (pompe de relevage, rejet).

Pour les modèles x-perco® béton flex SH 5 EH :

dysfonctionnements constatés	vérifications & actions correctives
la pompe ne fonctionne pas	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> — que la pompe est bien alimentée électriquement — que le flotteur de la pompe n'est pas encrassé ou bloqué.
la pompe fonctionne mais l'effluent n'est pas évacué	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> — que l'exutoire ou le tuyau du rejet n'est pas obstrué — que le clapet anti-retour est fonctionnel — que la pompe n'est pas désamorcée.
la pompe fonctionne mais ne s'arrête pas	Vérifier que le flotteur n'est pas encrassé ou bloqué.
l'alarme de niveau sonne	Vérifier : <ul style="list-style-type: none"> — l'état de la pompe (cf lignes ci-dessus) — vérifier l'état du flotteur (nettoyer au besoin).

En cas de défaillance du dispositif x-perco®, l'utilisateur ne doit pas intervenir lui-même, mais doit faire appel à des professionnels.

8.1. Exemple de Carnet d'entretien avec contrat

eloy

Merci de nous confier l'entretien de votre
[Nom station]

Voici votre offre détaillée pour l'entretien de votre solution d'épuration à :

Nom et prénom :

Adresse :



l'expertise eloy

votre partenaire de confiance en
épuration depuis plus de 50 ans



solution complète du produit à l'entretien

conception, fabrication,
distribution, entretien



un entretien professionnel

nos techniciens sont formés
pour intervenir sur nos produits
ou toutes autres marques



ce que comprend le contrat d'entretien

- contrôle des compartiments
- contrôle des composants électro-mécaniques
- prise de mesures pour vérifier la bonne santé de l'installation
- prise et analyse d'échantillons



ce que ne comprend pas le contrat d'entretien

- le remplacement de pièces tels que le filtre du surpresseur et les membranes du surpresseur
- la fourniture et le remplacement des pièces détachées
- les éventuelles réparations de votre station d'épuration

profitez d'une intervention financière de la SPGE sur votre facture d'entretien



pour les particuliers ou les entreprises, une intervention SPGE peut être octroyée*

l'entretien de votre station d'épuration en Wallonie est obligatoire

Mais la SPGE intervient financièrement si l'entretien est réalisé par eloy dans le cadre d'un contrat d'entretien, car nous sommes un prestataire de service enregistré auprès de la SPGE. Vous ne payez donc plus que le tiers payant et la quote-part financée par la SPGE est directement facturée à la SPGE par nos services.

comment bénéficier de cette intervention ?

Vous devez d'abord souscrire à un contrat d'entretien, ensuite inscrivez-vous sur le site de la SPGE: sigpaa.spge.be
Une fois l'inscription terminée, un numéro de client SPGE vous sera attribué.

vérifiez votre régime TVA**

Rénover ou transformer votre logement implique le paiement d'une TVA sur les travaux. Il existe deux taux, celui à 21% et un autre, bien plus avantageux, à 6%. Mais pour en bénéficier, il faut répondre à certaines conditions :

- l'habitation doit être privée
- elle doit avoir plus de 10 ans
- les travaux doivent être fait par des professionnels

N'oubliez pas de nous mentionner votre régime TVA directement dans ce contrat.

nos coordonnées :

eloy water SA
Rue des Spinettes 13
4140 Sprimont

votre produit :

numéro du produit :
marque & modèle :
date de mise en service :

vos coordonnées :

nom :
adresse :
téléphone :
e-mail :
code postal :
localité :
GSM :

vos données d'installation :

adresse (si différente) :
code postal :
localité :
pays :
descriptif accès & observation :

votre numéro de contrat d'entretien

durée du contrat : le contrat est prévu pour une durée de 1 an et est renouvelable par tacite reconduction sans frais de résiliation. La résiliation peut s'exercer sur simple avis écrit.

fréquences de visites : 1 fois / 18 mois à date anniversaire de la prestation, mise en service ou signature du présent contrat.

description	quantité	prix unitaire	total HTVA	taxes
Entretien x-perco x EH - SPGE	1,00	xxx.xx €	xxx,xx €	xx.xx €

Total HTVA : x €

Total TVA (21%): x €

TOTAL TVA comprise* : x €**

Je communique mon numéro de SPGE* :

(voir explicatif ci-dessus)

- Je déclare que mon habitation a plus de 10 ans et que je peux bénéficier de la TVA à 6%**
 21%

Fait à Sprimont,

Le client (nom en lettres capitales)
Date + mention « lu et approuvé » + signature

Signature du "Customer Service Manager"



SACQUERIN P.

La signature du contrat donne droit aux avantages clients joints pour la durée du contrat sous réserve de résiliation anticipée par l'une des deux parties.

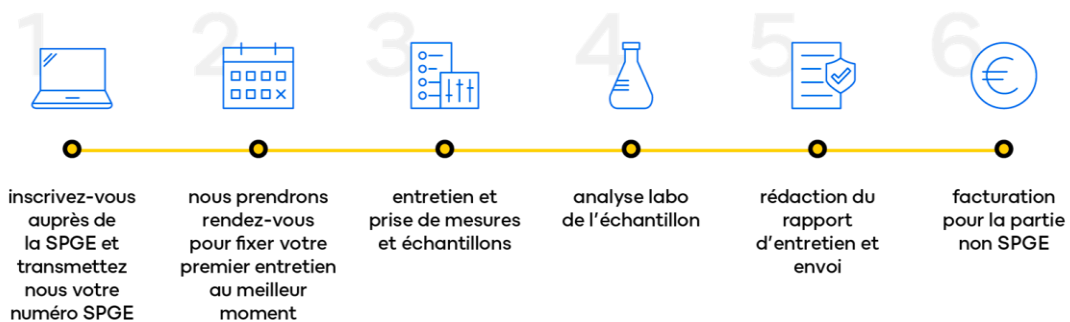
Au-delà des durées souscrites, la poursuite du contrat se fera à tacite reconduction avec la possibilité pour l'utilisateur d'arrêter le contrat dès qu'il le souhaite (voir conditions générales de vente).

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes à cette offre.

**** En l'absence de contestation par écrit dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que*

- (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux,
(2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et
(3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final.
Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21% sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus.

que se passe-t-il une fois l'offre signée ?



CONDITIONS GENERALES D'ENTRETIEN

Les présentes conditions générales (ci-après les « **CG** ») sont applicables au contrat d'entretien (ci-après « **le contrat** ») auquel elles sont annexées. Elles en font partie intégrante. Le contrat et les CG définissent le cadre contractuel applicable à la relation conclue entre la SA ELOY WATER (ci-après « **Eloy** ») et le client. Toute disposition du contrat qui serait contraire aux CG prévaut sur ces dernières.

1. Objet du contrat

Le contrat porte sur l'entretien par Eloy de l'installation de type microstation (mieux identifiée dans le contrat) ainsi que des organes et accessoires qui la composent, dont le client est propriétaire et assume la responsabilité (ci-après le « **produit** »).

2. Les prestations d'entretien

2.1. L'obligation d'entretien souscrite par Eloy est une obligation de moyen. Eloy s'engage à réaliser un entretien de bonne qualité, et à assurer le bon fonctionnement du produit, dans le respect des conditions du contrat.

2.2. L'entretien comprend les opérations expressément identifiées dans le contrat. Toute autre intervention fera l'objet d'un devis soumis à l'accord du client, préalablement à l'intervention dont question.

2.3. La visite est planifiée à l'avance avec l'accord du client. Le client est tenu d'être présent au lieu et à la plage horaire fixée. Dans le cas contraire ou en cas d'annulation moins de 24 heures avant l'entretien, Eloy se réserve la possibilité de facturer les frais occasionnés en raison de cette carence au montant forfaitaire de 50,00 €.

2.4. L'entretien porte sur les parties visibles et visitables du produit, sans qu'aucune opération de démontage/destruction ne doive être mise en œuvre pour y accéder. Le client garantit un accès facile et sécurisé au produit. A défaut, Eloy se réserve la possibilité soit de reporter l'entretien jusqu'à ce qu'un tel accès soit garanti, soit de facturer au client les prestations de démontage/destruction.

Eloy se réserve la possibilité de sous-traiter l'entretien, moyennant information préalable au client et identification du prestataire sous-traitant.

2.5. A l'issue de l'entretien, Eloy dresse un rapport d'intervention qu'elle communique au client endéans un délai raisonnable. Eloy y renseigne ses éventuelles observations.

3. Obligations du client

3.1. Le produit doit être installé conformément aux règles de l'art et à la réglementation en vigueur pour permettre la bonne exécution du contrat. Le client utilise le produit en « bon père de famille », conformément au manuel d'utilisation ainsi qu'à toute autre recommandation qui serait formulée par Eloy. Il surveille régulièrement le bon fonctionnement du produit. Il dénonce immédiatement à Eloy tout dysfonctionnement ou comportement inhabituel du produit qu'il constaterait. Sauf accord écrit et préalable d'Eloy, seule Eloy peut intervenir sur le produit.

3.2. En cas de non-respect des obligations du client ci-avant décrites, Eloy se réserve la possibilité de rompre le contrat aux torts exclusifs du client et ne pourra pas être tenue responsable de dégâts ou dysfonctionnements du produit, voire tout autre dommage qui y serait lié.

4. Prix & paiement

4.1. Le contrat est conclu au prix renseigné dans le contrat, lequel peut être indexé au premier janvier de chaque année civile sur base de l'indice des prix à la consommation, en multipliant le prix du contrat de l'année précédente par l'indice de la nouvelle année et en divisant le résultat par l'indice de l'année précédente.

4.2. Eloy se réserve la possibilité d'adapter les prix en fonction de modifications légales ou d'autres éléments objectivables indépendants de sa volonté ayant un impact significatif sur les tarifs. Le cas échéant, Eloy en avisera le client par écrit au moins un mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux prix de sorte que le client puisse, s'il le souhaite, résilier le contrat sans frais ni indemnité conformément à l'article 6.1.

4.2. Après intervention, Eloy adresse une facture au client portant une échéance de 30 jours. A défaut de paiement dans ce délai, Eloy se réserve la possibilité de réclamer au client, sans autre formalité, outre des intérêts à un taux de 10%, une indemnité forfaitaire de 10% du montant de la facture avec un minimum de 25 euros, sans préjudice d'autres frais de recouvrement qu'Eloy peut réclamer.

En cas de retard de paiement, Eloy se réserve la possibilité de suspendre l'exécution de ses obligations.

5. Durée du contrat

Le contrat entre en vigueur dès sa signature, pour la durée qui y est précisée. A défaut de dénonciation par une des parties, au plus tard un mois avant l'échéance, le contrat est reconduit tacitement pour une durée d'un an, d'année en année.

Si en cours de contrat, le produit ou un de ses composants est remplacé par Eloy, le contrat poursuit ses effets sur la nouvelle installation. Si en cours de contrat, le client remplace le produit par une microstation d'une autre marque, le contrat prend fin sans frais à dater dudit remplacement, sans préjudice pour le client de son obligation d'avertir Eloy dudit remplacement dans les dix jours.

6. Rupture

- 6.1. À tout moment, chaque partie peut mettre un terme au contrat sans frais par notification écrite à l'autre partie, avec accusé de réception, d'un préavis de trois mois.
- 6.2. En cas de non-respect par une partie de ses obligations, le contrat est résilié si la partie défaillante n'apporte pas remède à ses manquements dans un délai de 15 jours à dater de la dénonciation des manquements par courrier recommandé.
- 6.3. En cas de non-renouvellement du contrat, de rupture aux torts ou à l'initiative du client, Eloy n'est pas responsable des dommages résultant de la cessation du contrat.

7. Force majeure & limites de responsabilité

Eloy ne peut être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations qui résulterait d'un cas de force majeure ou de causes indépendantes de sa volonté telle que, notamment : incendie, inondation, tremblement de terre, vandalisme, grève, difficultés climatiques, de circulation ou d'approvisionnement. Outre les hypothèses où le client ne respecterait pas ses obligations, Eloy est dégagé de responsabilité en cas de refus du client du devis proposé par Eloy si cette dernière indique que l'intervention dont question conditionne le bon fonctionnement du produit ou si le respect de la réglementation renseignée à l'article 8 des CG l'empêche d'exécution ses obligations.

8. Protection des données personnelles

Le client prend connaissance de la politique d'Eloy en matière de données personnelles ici : [règlement général sur la protection des données - Eloy Water Belgique](#) Eloy et le client garantissent que tout traitement de données personnelles effectué en lien avec le contrat est conforme à la réglementation applicable. Si Eloy et le client autorisent des tiers à traiter les données personnelles en lien avec le contrat, ce traitement est réalisé sous la responsabilité de la partie qui autorise ce tiers, et cette dernière garantit la conformité dudit traitement à la réglementation suscitée. En cas de difficulté, le délégué à la protection des données Eloy est joignable ici : rgpd@eloy.be , dpo@eloy.be ; gdpr@eloy.be

9. Rétractation

Si le client est « consommateur » et que le contrat est conclu « à distance », il dispose d'un droit de rétractation qu'il peut mettre en œuvre conformément à aux articles VI.47 et suivants du Code de droit économique.

10. Règlement des différends

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution du contrat, les parties privilégient la solution amiable. A défaut d'y parvenir, les Tribunaux de Liège-Division Liège sont compétents. Le contrat est soumis au droit belge.

8.2. Exemple de Carnet d'entretien sans contrat

Numéro de série de l'installation :	
Nom du propriétaire et/ou du locataire :	
Adresse de l'installation:	

Dates	Opérations réalisées (contrôle/nettoyage/ réglage/vidange)	Composants concernés (fosse toutes eaux, préfiltre, système de distribution répartition, média xylit, pompe,...)	Observations	Nom, raison sociale	Prise de photos (oui/non)	Signature, cachet



23

EN 12566-3

Déclaration Des Performances

N° X-Perco®_Béton_Flex_Opti_01

1. **Code d'identification unique du produit type** : Station d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi fabriquée en béton composée d'un compartiment de traitement primaire (fosse toutes eaux) et d'un compartiment de traitement secondaire (massif filtrant en Xylit)

2. **Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction** :
Dispositif de traitement des eaux usées domestiques de type X-perco® Béton Flex et X-perco® Béton Opti

Identification : Voir marquage sur le produit

3. **Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant** :
Traitement des eaux usées domestiques pour une population totale équivalente (PTE) jusqu'à 50 habitants

4. **Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant** :
Eloy Water s.a,
Zoning de Damré,
13 Rue des Spinettes,
4140 Sprimont, (Belgique)

5. **Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V du RPC** :
System 3

6. **Norme harmonisée**:
EN 12566-3: 2005 + A2:2013.

Organismes Notifiés :

- PIA (N°1739)
- CERIB (N°1164)
- CEBEDEAU (N°2203)
- CERTIPRO (N°1476)
- CSTB (N°0679)

7. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée** :
Non applicable

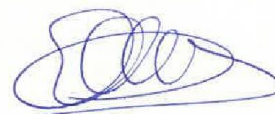
8. Performance déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances			Spécifications techniques harmonisées
Efficacité du traitement (rendement)	Rendements obtenus sur X-perco® QT 5 EH à la charge organique journalière de 0,25kg/j			EN 12566-3 ; 2005+A1 : 2009+A2 : 2013
	DCO :	94,4 %		
	DBOs :	96,4 %		
	MES :	97,9 %		
	P :	PND		
KN :	PND			
Capacité du traitement (désignation)	Modèle de la gamme X-perco®	Charge organique journalière nominale (kg DBO ₅ /jour)	Débit hydraulique journalier nominal Q _n (m ³ /jour)	
	Béton Opti, Flex			
	5EH	0,30	0,75	
	6EH	0,36	0,90	
Etanchéité à l'eau	Conforme (essais à l'eau)			
Résistance à l'écrasement	Hauteur de remblai : 0,8 m au-dessus de la cuve			
Résistance structurelle (essais dit Pit test)	Conditions de sol humide avec une hauteur d'eau égale à la hauteur de la cuve			
Durabilité	Conforme			
Réaction au feu	PND			
Émission de substances dangereuses	PND			

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signée pour le fabricant et en son nom par :



Olivier ELOY
Administrateur délégué
Sprimont, 11 avril 2024

nOtes



Guide de pose pour le concepteur et l'installateur

1. Généralités - spécificités du produit

Le filtre compact x-perco® béton est un procédé d'épuration des eaux usées utilisant un média organique naturel le xylit. Le traitement s'effectue en 2 phases :

- un traitement primaire, dans le premier compartiment équipé d'un préfiltre, appelé aussi fosses toutes eaux, assure la décantation des eaux usées brutes.
- un traitement secondaire, dans le deuxième compartiment alimenté gravitairement et contenant le média xylit, assure la répartition des eaux usées de façon homogène via un auget basculant l'aquacan, et percolent au travers du média filtrant.

Les solutions filtres compact x-perco® béton flex et opti réunissent au sein dans une même cuve béton haute performance les deux compartiments.

Ce guide est destiné aux installateurs et aux bureaux d'étude. Les illustrations présentes dans ce guide sont non contractuelles.

Afin de s'assurer une mise en service optimale du filtre compact il est recommandé de suivre la chronologie des étapes décrites dans ce guide. Pour votre sécurité lors du chantier, merci d'avoir une lecture attentive lors de l'affichage des pictogrammes ci-dessous :



PRÉCAUTION

Cet avertissement attire l'attention sur des risques ou comportements à risque qui pourraient causer des blessures légères, ou endommager le produit ou d'autres biens matériels.



ATTENTION

Cet avertissement est un signal d'alarme contre des comportements ou des situations à haut risque susceptibles de provoquer des blessures sévères, ou des dommages irréversibles de votre produit.

1. Déflecteur d'entrée
2. Préfiltre
3. Pompe de relevage
4. Canne de refoulement
5. Tube de protection de la sonde d'alarme
6. Aération
7. Alarme
8. Système de distribution
9. Plancher drainant
10. Bouchon PVC



Fig-1 : composition du produit x-perco® béton flex SH

modèle x-perco® béton	capacité (EH)	volume utile fosse toutes eaux (m3)	xylit		dimensions extérieures (mm)			hauteur fil d'eau FTE (cm)	poids cuve (kg)*
			surface (m2)	hauteur (m)	longueur	largeur	hauteur		
flex 5 EH	5	3	1,93	0,8	2650	2250	1490	127	4695

*Tolérances de +/- 100 kg selon les conditions météo

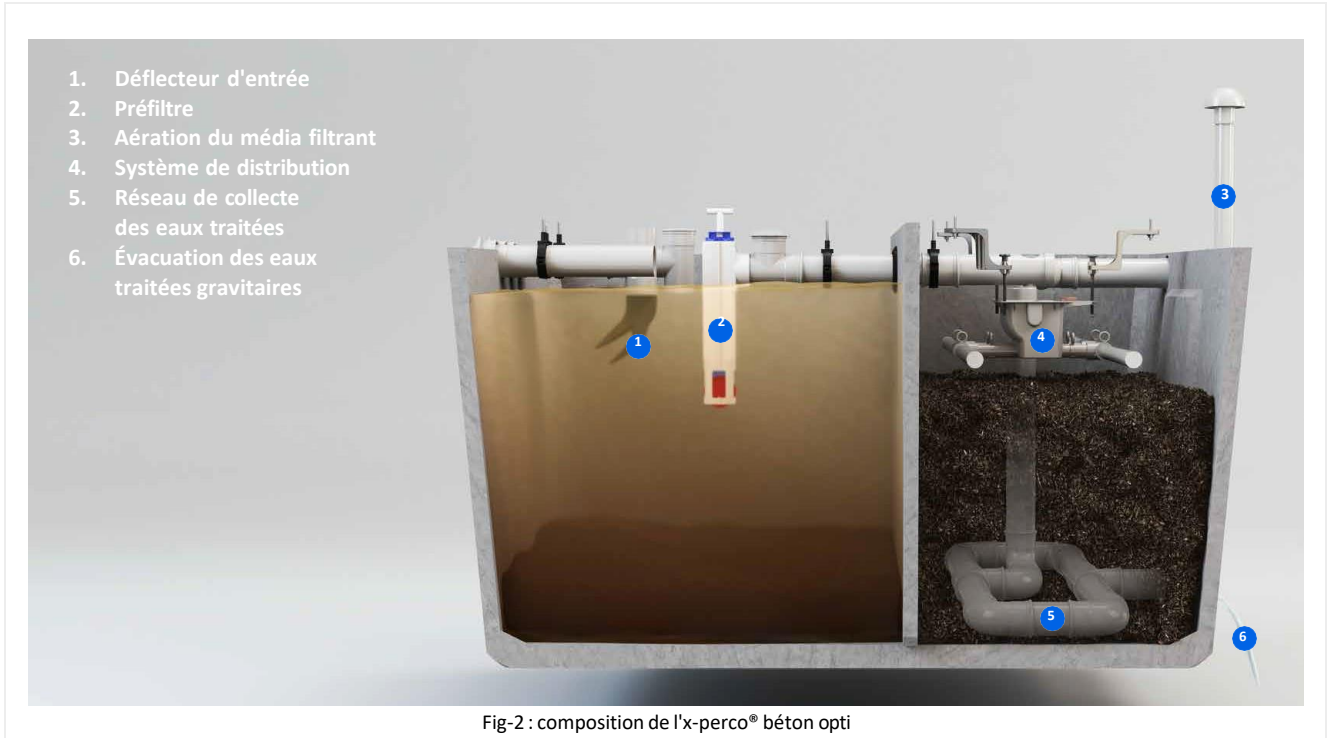


Fig-2 : composition de l'x-perco® béton opti

modèle x-perco® béton	capacité (EH)	volume utile fosse toutes eaux (m3)	xylit		dimensions extérieures (mm)			hauteur fil d'eau d'entrée (cm)	poids cuve (kg)
			surface (m2)	hauteur (m)	longueur	largeur	hauteur		
opti 6.2	5	3	1,923	0,86	2550	2200	1500	125	4400

*Tolérances de +/- 100 kg selon les conditions météo

Composants livrés avec toutes les gammes x-perco® béton flex et opti :



Fig-3 : bouchon
PVC DN 110 mâle
(x1)



Fig-4 : accessoires pour aération du média filtrant PVC DN 110 (x1)
champignon d'aération (muni d'une grille
anti-moustique 1 x 1 mm) et coude à 90°



Fig-5 : réductions PVC
110/100
(x7)

Composants livrés uniquement pour la gamme x-perco® béton flex SH :



Fig-6 : kit pompe de relevage intégré avec
boîtier d'alarme sonore et visuelle



PRÉCAUTION

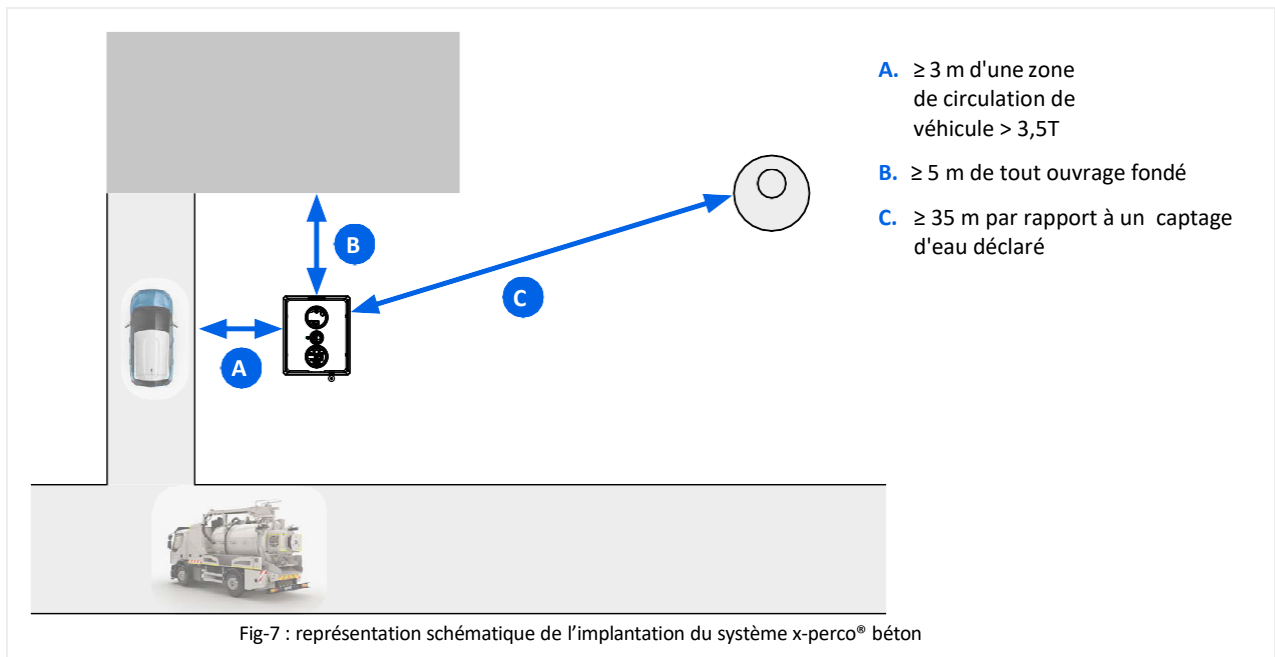
Les couvercles béton fournis avec le produit sont uniquement destinés au transport. Ceux-ci sont provisoires et utilisés à des fins de propreté, c'est-à-dire pour empêcher l'eau et la terre de pénétrer dans la cuve durant le transport et le chantier. Ces couvercles ne supportent aucune charge. Il est donc interdit de marcher dessus. Par la suite, il est nécessaire de remplacer ces couvercles par des couvercles adaptés.

Par exemple :

- des dispositifs de fermeture de classe A15 EN 124-6 (décrits au 3.7.1). Ceux-ci ne sont pas fournis par défaut avec le produit mais sont disponibles en option chez eloy ;
- des dispositifs de fermeture de classes minimum B125 selon l'EN 124-1 en cas de passage véhicule. Ceux-ci ne sont pas fournis par défaut avec le produit mais sont disponibles en option chez eloy.

2. Préparation à l'installation

2.1. Implantation de la filière



PRÉCAUTION

Les distances entre l'*x-perco*® béton et une voie d'accès pour le camion de vidange ainsi que d'un point d'eau doivent être limitées au maximum, tout en gardant une distance minimale de sécurité de 3 mètres entre l'hydrocureur et l'axe de la cuve. L'accessibilité au dispositif doit être préservée pour les opérations d'entretien et de maintenance.

Toutes charges roulantes ou statiques supérieures à 3,5T sont interdites à moins de 3 m, sauf en cas de réalisation d'une dalle de répartition en béton armée au-dessus de la cuve pour reprendre les charges roulantes et permanentes.

La conception et la mise en œuvre de cette dalle de répartition doit suivre les exigences suivantes :

- elle ne s'appuie pas sur la cuve,
- elle est dimensionnée par un bureau d'études ou eloy water (positionnement, ferrailage, dimensions, épaisseur...),
- elle est équipée d'accès à la cuve, avec des couvercles adaptés aux charges appliquées (classe minimum B125 selon EN 124-1), et validés par le bureau d'étude dimensionnant la dalle de répartition ou eloy water,
- les rehausses doivent reposer sur la dalle et non directement sur la cuve.

Sur simple demande auprès d'eloy, nous vous accompagnons dans le dimensionnement d'une dalle de répartition adaptée au projet.

En cas d'implantation de la cuve à moins de 5 m d'un ouvrage fondé, rapprochez-vous d'un bureau d'étude compétent qui analysera les risques liés à la fondation.

En cas de situation non considérée dans ce guide, merci de prendre contact avec eloy water qui analysera la faisabilité du projet.



PRÉCAUTION

L'installation doit être pourvue d'un lieu de prélèvement des eaux usées traitées.

Pour les x-perco® béton flex SH 5 EH, le prélèvement se fera dans le poste de relevage intégré.

Pour les autres modèles, lorsqu'un poste de relevage aval n'est pas prévu, il est alors obligatoire de prévoir une chambre d'échantillonnage.

La chambre d'échantillonnage, conforme aux prescriptions de l'annexe 3 de l'AGW du 1/12/2016, doit être installée en aval du dernier élément de traitement de la filière.

⚠ La chambre d'échantillonnage Eloy Water est adaptée aux zones piétonnes.

Veillez-vous référer au guide de montage de la chambre d'échantillonnage Eloy Water pour plus de détails.

Dans le cas d'une installation en zone de voirie ou en zone de nappe, il est également possible de réaliser sur site une chambre d'échantillonnage adaptée à l'installation. Celle-ci doit répondre aux exigences reprises dans l'annexe 3 de l'AGW du 1/12/2016 et doit avoir au minimum les dimensions suivantes :

- Un diamètre d'accès d'au moins 290 mm
- Une sortie plus basse d'au moins 145 mm par rapport à la sortie de votre X-Perco®. Une montée en charge dans le filtre X-Perco® est interdite (remontée d'eau dans le compartiment de traitement)
- Une garde d'eau d'au moins 190 mm de hauteur (différence de hauteur entre la sortie et le fond de la chambre d'échantillonnage)
- Les tuyaux d'entrée et de sortie ne devront pas trop encombrer l'espace disponible pour la prise d'échantillon

2.2. Accessibilité pour la livraison avant mise en fouille

En cas de mise en fouille directe, il est nécessaire que le camion puisse accéder sans danger à la fouille en toute sécurité par une voie d'accès carrossable (pour un véhicule de fort tonnage). L'installateur est responsable des mesures de sécurité applicables à toutes les étapes de l'installation.



PRÉCAUTION

- Les travaux préparatoires doivent être complètement terminés avant l'arrivée du camion de livraison pour éviter tout surcoût.
- Il est fortement conseillé que les abords de la fouille soient complètement dégagés sur une largeur de minimum 2 mètres pour s'assurer de la stabilité du terrain lors de la manutention de la cuve.

3. Procédure d'installation

3.1. Excavation et lit de pose



ATTENTION

- Les mesures de sécurité pour protéger les travailleurs, spécialement pour les tranchées de plus de 1,3 mètres de profondeur, doivent se faire conformément à la norme EN 16907. Les tranchées dépassant cette profondeur, et dont la largeur est égale ou inférieure à deux tiers de leur profondeur, doivent être sécurisées par un système de blindage ou talutées selon les besoins pour protéger les ouvriers et préserver la structure du sol.
- Tous les travaux de terrassement doivent être réalisés en respectant la norme EN 16907.

modèle x-perco® béton	dimensions théoriques des fouilles				
	longueur (cm)	largeur (cm)	hauteur cuve (cm)	hauteur remblai sur cuve max. (cm)	hauteur assise (cm)
flex	305	265	149	80	10
opti 6.2	295	260	150	80	10

- ✓ Le sol du fond de fouille doit avoir les propriétés mécaniques le rendant apte à recevoir l'ouvrage.
- ✓ Tous les éléments rencontrés à fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs, tels que roches, vestiges de fondations, doivent être enlevés.
- ✓ Le lit de pose est constitué soit par du sable (déconseillé en présence de nappe), soit avec des gravillons d'étendue granulaire comprises entre 2 et 10 mm, soit avec du sable stabilisé (mêlé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1 m³ de sable) sur une épaisseur de 0,10 m minimum.
- ✓ La surface du lit est dressée et compactée.
- ✓ Pour que le dispositif de traitement repose sur le sol uniformément, la planéité et l'horizontalité du lit de pose doivent être assurées.
- ✓ Garder un espace suffisant entre la cuve et le bord de fouille de 20 cm minimum.

Il se pourrait que parfois la nature du sol en place ait une portance adéquate et suffisante pour poser le produit à même le sol sans lit de pose spécifique. Nous vous recommandons de consulter un bureau d'étude qualifié en étude à la parcelle pour assainissement non collectif pour confirmer la compatibilité du sol à recevoir l'ouvrage.


3.2. Livraison de votre x-perco®

Dès réception et avant remblais, assurez-vous du bon état général des éléments de l'x-perco® et ses composants afin de s'assurer qu'ils n'ont subi aucun dommage durant le transport. En cas d'état impropre à la pose pérenne, ne pas réaliser la mise en œuvre et contacter eloy water.

En cas de livraison sur stock, la cuve doit être stockée sur sa palette avec une assise stable et horizontale.

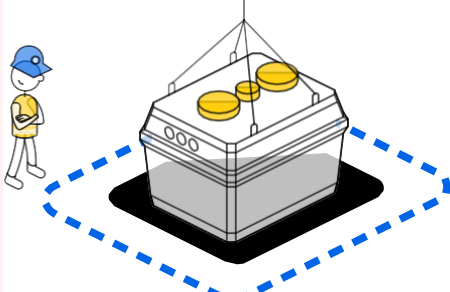
3.3. Manutention

Les modalités de transport et de manutention font l'objet de prescriptions particulières (voir ci-dessous pour les principales). Afin d'éviter tous risques, elles doivent respecter les **règles de sécurité** en vigueur.

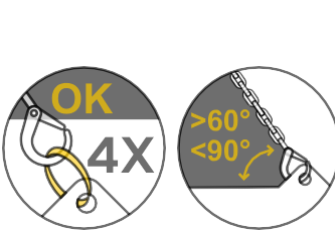


ATTENTION
Les principales mesures de sécurité sont les suivantes :

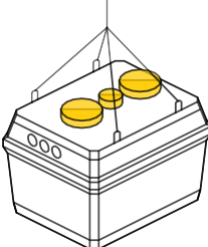
- ⊘ Interdiction absolue de circuler sous la charge.
- ✓ Utilisation d'une grue de manutention adaptée et réceptionnée par un organisme agréé. Veiller à stabiliser le sol avant la pose de la cuve.
- ✓ Poser la cuve de niveau.
- ✓ Retirer les élingues/chaînes des crochets.



Utiliser 4 élingues suffisamment longues.
Ne pas passer sous la cuve.



Veiller à bien respecter les angles au niveau des sangles.



Manipulation uniquement via crochets adaptés à l'ancrage.

produit	dimension minimum des élingues (m)	Charge à reprendre par élingue (t)		
		mise en fouille directe par le camion de livraison	déchargement par tractopelle sur terrain plat	déchargement par tractopelle sur terrain accidenté
opti 6.2	2,41	1,65	2,55	5,1
flex 5 EH	2,37	1,75	2,69	5,38

- ✓ Utiliser 4 élingues réceptionnées par un organisme agréé et adaptées aux poids et aux dimensions de la grue.
- ✓ Les élingues seront ancrées aux 4 crochets de la cuve prévus à cet effet.
- ✓ Vous positionnez l'entrée (IN/entrée) pour l'arrivée des eaux et la sortie (OUT/sortie) côté exutoire.
- ✓ Poser le filtre compact parfaitement à l'horizontale. Une fois la cuve posée, vérifier l'écart de planéité. Celui-ci ne doit pas être supérieur à 0,5% selon les deux axes du plan de pose.

De plus, veillez à utiliser des crochets adaptés :

modèle de cuve	A _{min} (mm)	A _{max} (mm)	B _{max} (mm)
opti 6.2	30	45	58
flex			



3.4. Modalité de pose

Les modalités de pose du filtre compact x-perco® doivent prendre en compte les contraintes liées à la topographie et à la nature du terrain. L'ensemble des démarches et études à la parcelle seront réalisées afin d'évaluer ces contraintes liées à la nature du sol.

Il est interdit de procéder au remblayage latéral et de finition avant d'avoir verrouiller les couvercles. Veuillez respecter les conditions de mise en œuvre dans les situations d'implantation suivantes :

Implantation en terrain en pente

L'assise du terrassement doit être réalisée dans le terrain naturel. On veillera à éviter l'installation dans un point bas du terrain.

Implantation en zone inondable déclarée

En cas d'implantation en zone inondable déclarée, il est nécessaire de consulter un bureau d'étude qualifié ou eloy water qui définira la faisabilité et les prescriptions particulières pour la mise en œuvre.

En cas de submersion accidentelle (inondations,...), un contrôle complet de l'installation x-perco® devra être réalisé par eloy water. Lors de ce diagnostic, l'état général de la filière sera évalué (compartiment fosses toutes eaux, préfiltre, déflecteur, répartition sur le média, état du média filtrant xylit, etc...).

À l'issue de ce diagnostic, les recommandations des éventuelles remises en état de la filière seront détaillées par eloy water.

Implantation hors sol

Les cuves doivent être enterrées conformément à la norme EN 12566-3 ou assimilées enterrées. En cas de cuve dépassant le niveau du sol fini il est nécessaire de reconstituer une pose assimilées enterrées par le biais d'un mur de soutènement ou d'un talutage. Le toit de la cuve devra être recouvert d'un remblai de minimum 20 cm.

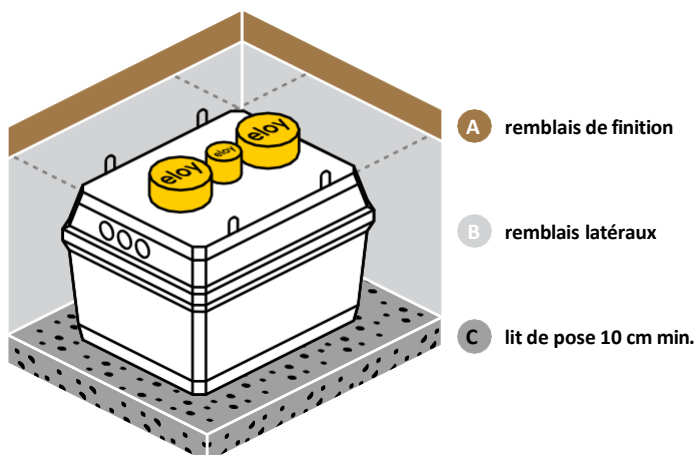
Présence de nappe phréatique :

Le filtre compact x-perco® peut être installé dans les zones humides ou en présence de nappes phréatiques (cf modalités de pose spécifiques § 3.4.2 du présent guide de l'installateur).

3.4.1. Pose terrain sec

Réaliser un remblai par couches successives jusqu'au **niveau de raccordement** à l'aide de l'un des matériaux suivants (B) :

- ✓ Sable
- ✓ Gravillon 2/4 ou 4/6 stable
- ✓ Gravillon roulé avec un diamètre maximal de granulats D_{max} de 20 mm (ex 4/8, 8/16 ou 8/20)
- ✓ Grave ou du gravillon concassé avec un diamètre de granulats D_{max} compris entre 30 et 40 mm, et dont la taille minimum de granulats (d) sera comprise entre 0 et 20 mm maximum (ex 0/40, 5/30 ou 20/40)





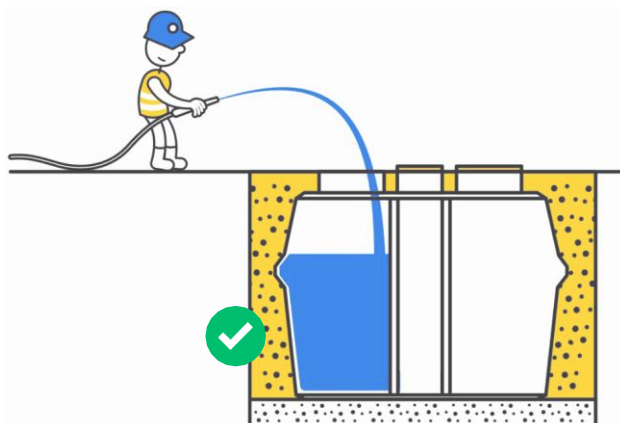
PRÉCAUTION

- Exécuter un **compactage soigneux** (par paliers de 50 cm). Un remblai mal compacté pourrait entraîner une fissuration de la paroi de la cuve.
- Il est interdit de réaliser le compactage avec un engin mécanique lourd (rouleau compresseur, pelle de forte capacité, etc.).



ATTENTION

- Il ne faut pas remplir d'eau une cuve qui n'a pas été entièrement remblayée, car cela pourrait causer des fissures. Le remplissage de la cuve est strictement interdit avant que le remblai ne soit complet, jusqu'au toit de la cuve.



3.4.2. Pose en présence de nappe phréatique

Le filtre compact x-perco® peut être installé dans les zones humides ou en présence de nappes phréatiques. En effet la résistance structurelle des x-perco® béton a été testée en condition humide (cf. DDP 8.3 du guide de l'utilisateur).

Dans le cas d'une possible remontée de la nappe au-dessus de la sortie basse du filtre compact (avec un maximum correspondant au fil d'eau d'entrée de la fosse toutes eaux), des dispositions complémentaires sont à prendre. Les eaux traitées en sortie de dispositif sont relevées à une hauteur supérieure ou égale à la hauteur de nappe déclarée soit via le poste de relevage intégré (x-perco® béton flex SH 5 EH) ou via un poste de relevage externe (hors agrément).

En cas de mise en place d'un poste de relevage en aval d'un x-perco® opti, l'installation de ce poste doit être conforme aux prescriptions suivantes :

- ✓ toute précaution doit être prise pour éviter la remontée du réservoir de collecte ;
- ✓ la ventilation du réservoir peut être assurée par le tuyau d'amené des eaux traitées lui-même relié au tuyau d'aération du média filtrant par le réseau de collecte des eaux traitées ;
- ✓ l'installation électrique doit respecter les exigences du RGIE ;
- ✓ en cas de reflux, le tuyau d'évacuation de la pompe doit être muni d'un clapet anti-retour ;
- ✓ les raccordements de canalisations des effluents devront être effectués de manière étanche, et la jonction entre le dispositif de traitement et le poste de relevage devra être mis en œuvre afin d'éviter toute infiltration d'eau, et particulièrement lors d'une remontée de nappe ;
- ✓ les prescriptions du poste devront être conformes à la norme EN 12050-2 en conditions humides ;
- ✓ la pompe doit être d'accès facile de façon à permettre toutes les interventions nécessaires et ne doit pas être équipée de dispositifs dilacérateurs.

Il est conseillé de se rapprocher d'un bureau d'étude de conception qui déterminera si le niveau des plus hautes eaux au niveau de l'implantation de la filière est susceptible de présenter un risque pour la stabilité de la cuve.

Une mise en œuvre adaptée avec une dalle de lestage ou une dalle d'ancrage peut s'avérer nécessaire selon le contexte local (hauteur de remblai) et le niveau de l'eau dans le sol.

En cas de dépassement du seuil de nappe admissible (voir tableau ci-après), il est nécessaire de prévoir une dalle d'ancrage ou de lestage pour contrer la poussée d'Archimède.

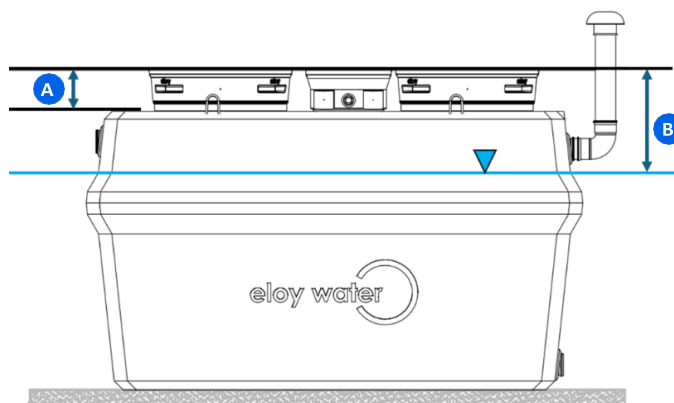
Elles doivent alors être dimensionnée par un bureau d'études ou eloy water (positionnement, ferrailage, dimensions, épaisseur...),

Sur simple demande auprès d'eloy water, nous vous accompagnons dans le dimensionnement d'une dalle de lestage ou ancrage adaptée au projet.

En cas de niveau de nappe inférieur au seuil admissible, la cuve est stable et ne nécessite pas l'ajout d'une dalle de lestage ou ancrage.

Quel que soit le niveau de la nappe, le remblai latéral sera similaire à celui réalisé en cas de pose en terrain sec. (3.4.1). Il incombe à l'installateur de s'assurer de l'étanchéité parfaite de l'ouvrage (étanchéité des raccordements hydrauliques et aérauliques ainsi que l'étanchéité des rehausses).

Les tableaux ci-dessous reprennent les hauteurs d'eau admissibles dans la fouille avant risque de flottaison de la cuve lorsque celle-ci est totalement vide (absence du media filtrant). Ces hauteurs d'eaux admissibles sont données par rapport au niveau du terrain naturel et en fonction de la hauteur de remblai sur le couvercle.



hauteur de remblai sur le toit de la cuve (A) (cm)		hauteur d'eau admissible dans la fouille avant risque de flottaison de la cuve				
		0	20	40	60	80
flex 5 EH	profondeur nappe max. par rapport au TN (B) (cm)	78	74	71	85	105
opti 5 EH		85	81	77	85	105

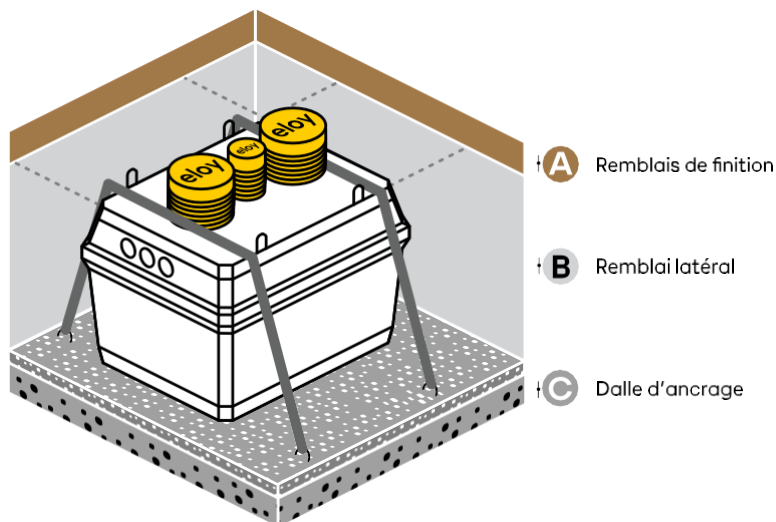


Fig-8 : illustration d'une dalle d'ancrage (prévoir une couche de 5 cm de gravillon 2/4 ou 4/6 mm entre la dalle et la cuve)

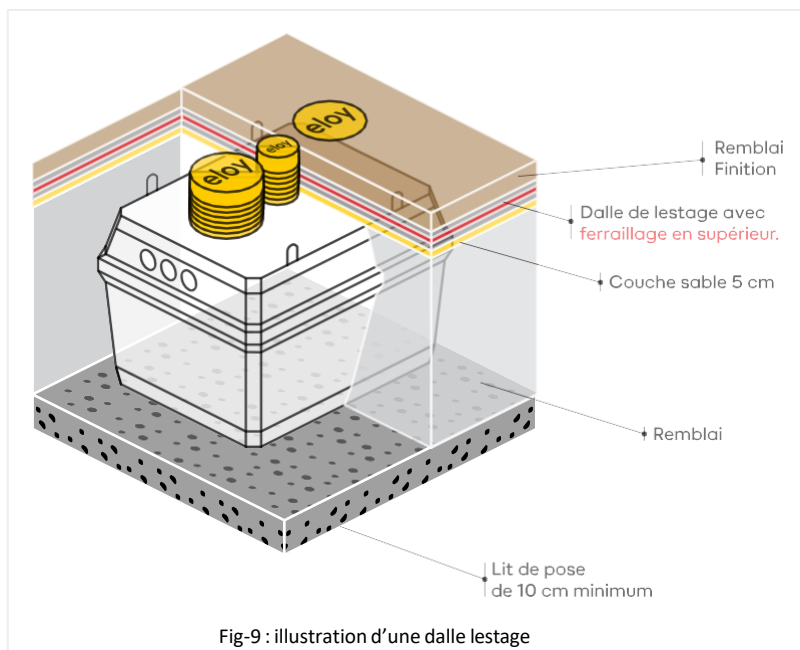


Fig-9 : illustration d'une dalle lestage

3.5. Raccordements

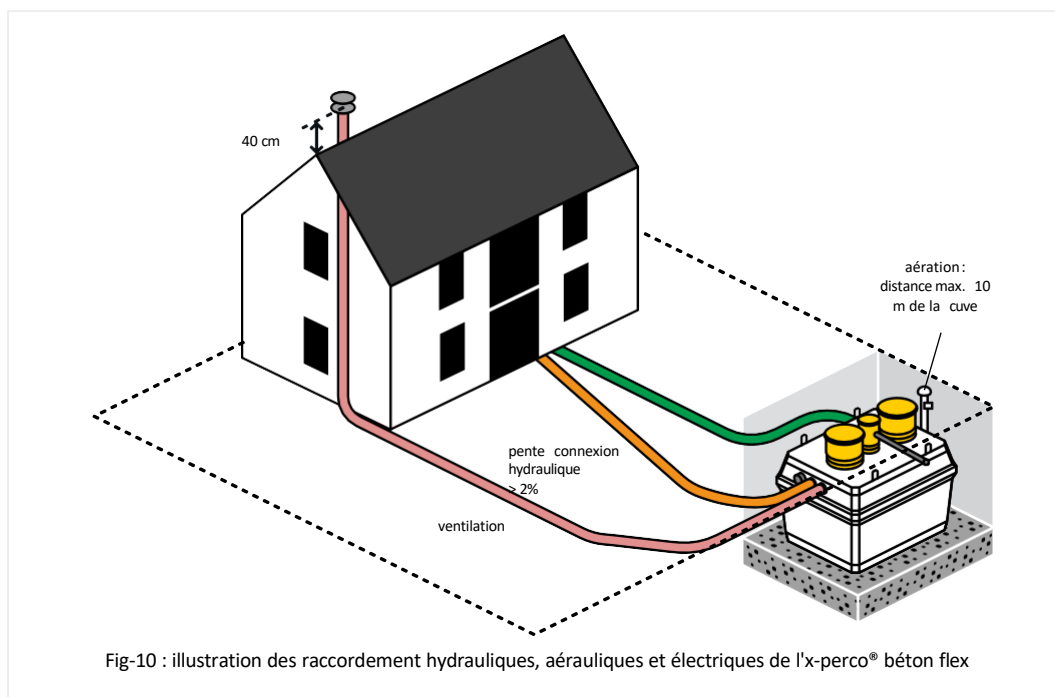


Fig-10 : illustration des raccordement hydrauliques, aérauliques et électriques de l'x-perco® béton flex

3.5.1. Raccordement hydraulique

Avant de procéder au raccordement hydraulique (effectué par l'installateur) :

- ✓ Les entrées et sorties seront raccordées par emboîtement avec les canalisations PVC Ø 110 mm. Des mentions (IN et OUT) spécifient le sens de passage des eaux (trajet hydraulique).
- ✓ Des précautions particulières seront prises pour assurer une parfaite stabilité de la zone de remblai au droit des canalisations d'entrée et de sortie. L'idéal est d'enrober les canalisations dans un sable stabilisé au ciment à raison de minimum 50 kg/m³. Il est impératif qu'elles soient parfaitement maintenues en place afin d'éviter toute déformation ultérieure, imputable à un tassement du sol.
- ✓ Retirer le bouchon PVC installé sur le manchon femelle à lèvres en cas d'utilisation du x-perco® béton flex SB (cf 3.5.4).



La mise en œuvre de la collecte et de l'évacuation des eaux usées domestiques dans le bâtiment d'habitation jusqu'au dispositif de traitement doit être réalisée conformément aux règles de l'art.



PRÉCAUTION

- Si la topographie des lieux ne permet pas de respecter une pente constante, il est préférable d'utiliser le relief existant en privilégiant la pente en amont de l'unité. Pour faciliter la circulation de l'influent, une pente de 2% est obligatoire, tandis que l'effluent traité peut se satisfaire d'une pente moindre.
- À noter qu'il est préférable de garder les couvercles sur les accès de la/des cuve(s) durant la mise en œuvre afin d'éviter que le remblai ne pénètre à l'intérieur de la cuve. Une fois le raccordement terminé, vérifiez l'étanchéité.

3.5.2. Raccordement aération et ventilation

3.5.2.1. Aération du filtre

Le média filtrant est approvisionné en air frais par un tuyau de 100 mm qui sort de 30 cm minimum par rapport au niveau du terrain et est installé dans un endroit dégagé permettant l'arrivée de l'air. Ce tuyau est repris sur le côté de la cuve et est identifié via un flocage « A ou AER », il se termine par un chapeau (champignon) d'entrée d'air.

Sur chantier, il faudra installer cette aération afin qu'elle soit hors passage véhicules (dans le cas du placement du filtre compact en zone carrossable), à une distance maximale de 10 m du filtre.

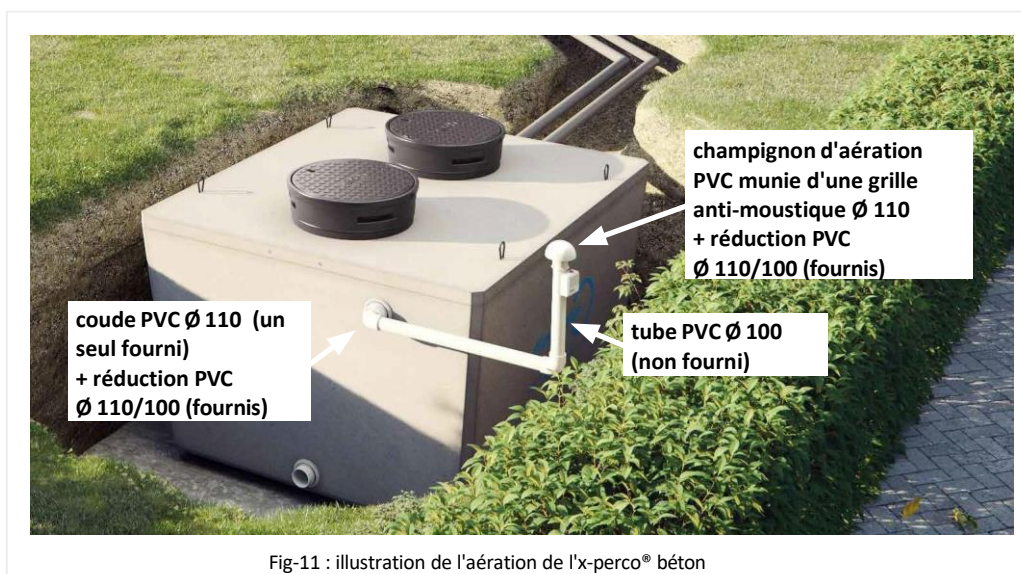


Fig-11 : illustration de l'aération de l'x-perco® béton

Veillez à respecter une pente ascendante suffisante entre votre filtre compact et le coude afin de permettre l'écoulement de l'eau éventuellement accumulée par condensation.

3.5.2.2. Ventilation primaire et secondaire

La décantation des matières brutes, opérée dans la fosse toutes eaux implique un dégagement de gaz de fermentation (H₂S, CO₂...). Ces gaz lourds et mal odorant doivent absolument être évacués dans l'atmosphère. C'est pour cette raison qu'il est indispensable de ventiler correctement la fosse toutes eaux. Les dispositifs de ventilation doivent être prévus dès la conception du projet.

- L'entrée d'air est assurée par la canalisation d'amenée des eaux usées, prolongée en ventilation primaire dans son diamètre jusqu'à l'air libre et au-dessus du toit de l'habitation.
- Les gaz de fermentation doivent être évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 40 cm du faitage et à au moins 1 mètre de tout ouvrant et toute autre ventilation.
- Le tuyau d'air doit être au minimum de DN 110 (diamètre de l'entrée et de la sortie d'air) et respecter une pente ascendante.

La conduite d'extraction des gaz est indépendante. Il est conseillé de limiter le nombre de changement de direction ainsi que le rayon de courbure (max 45°) et de diriger cette conduite vers un point haut présentant idéalement une bonne exposition aux vents, ceci afin de favoriser l'extraction des gaz lourds.



Fig-12 : illustration d'un extracteur statique

Le raccordement de la conduite d'extraction des gaz s'adapte à la configuration des lieux et s'effectue au niveau de l'un des deux emplacements dédiés sur la cuve et identifiés via un flocage « VEN ».

La conduite de ventilation se termine au niveau de la fosse toutes eaux par un « Té » PVC plongeant.

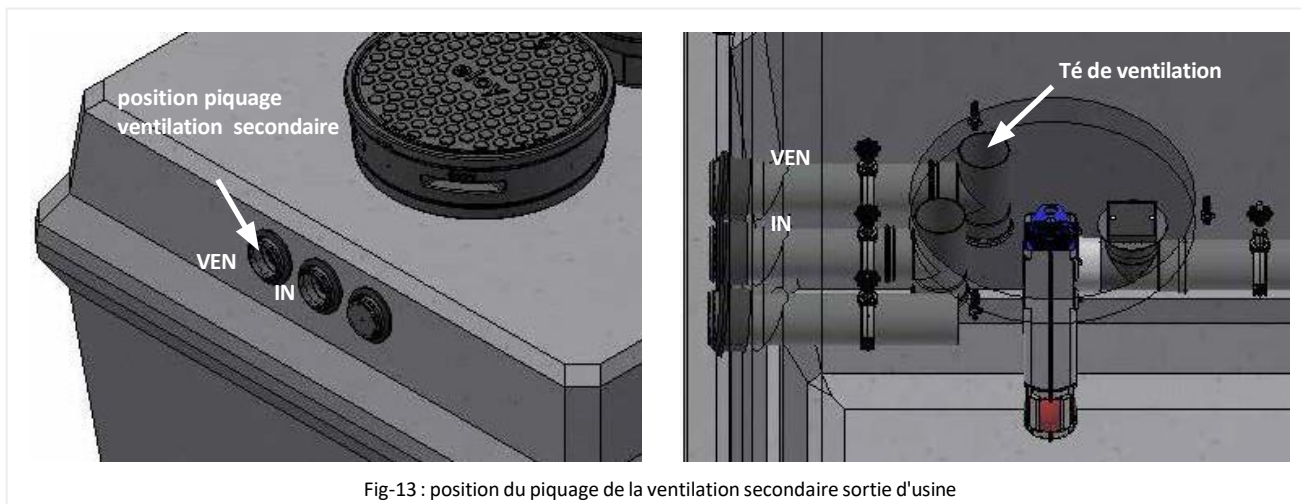


Fig-13 : position du piquage de la ventilation secondaire sortie d'usine

S'assurer que le Té de la ventilation à l'intérieur du produit est bien connecté avec le piquage de ventilation retenu et au besoin décaler ce Té sur la conduite de ventilation choisie.

- Installer le bouchon fourni avec la cuve au niveau du piquage non utilisé et équipé d'un joint à lèvres (préalablement nettoyé et exempt de gravats pouvant empêcher la parfaite étanchéité de l'emboîtement).

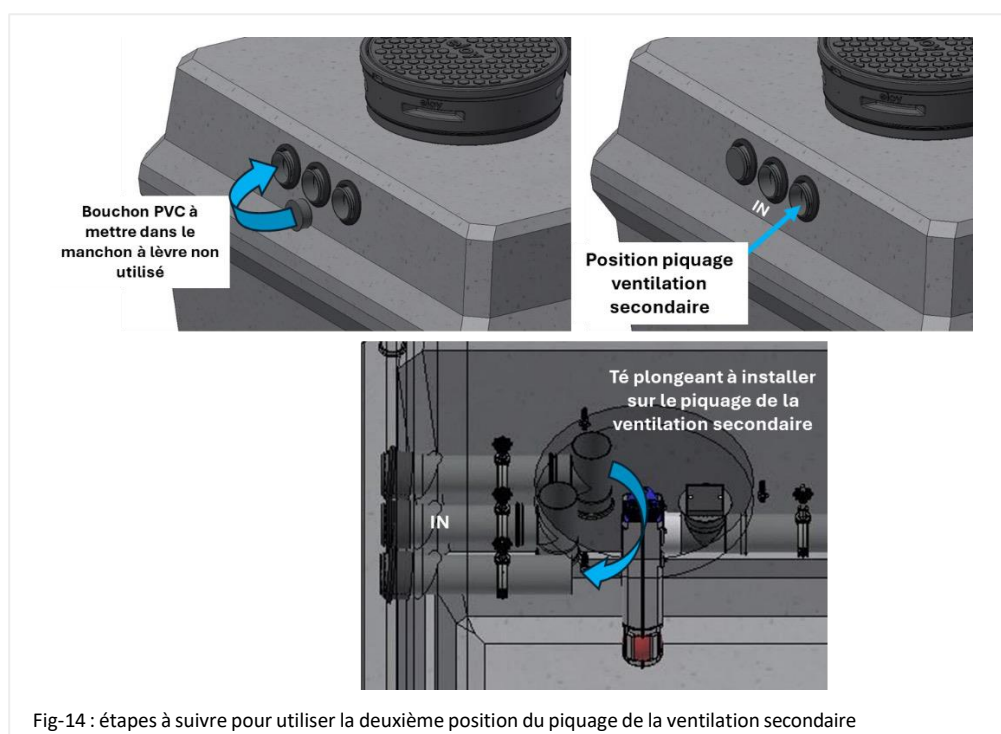


Fig-14 : étapes à suivre pour utiliser la deuxième position du piquage de la ventilation secondaire

Les cuves en béton fibré hautes performances de la gamme x-perco® béton sont fabriquées dans un matériau très peu sensible à la corrosion (cf § 3.2 du guide d'utilisation). De même, les composants internes sont fabriqués en matériaux insensibles à la corrosion.

L'ensemble du dispositif doit être hermétique à la pénétration d'insectes.

3.5.3. Évacuation des eaux traitées par poste de relevage

3.5.3.1. Pour x-perco® béton flex SH

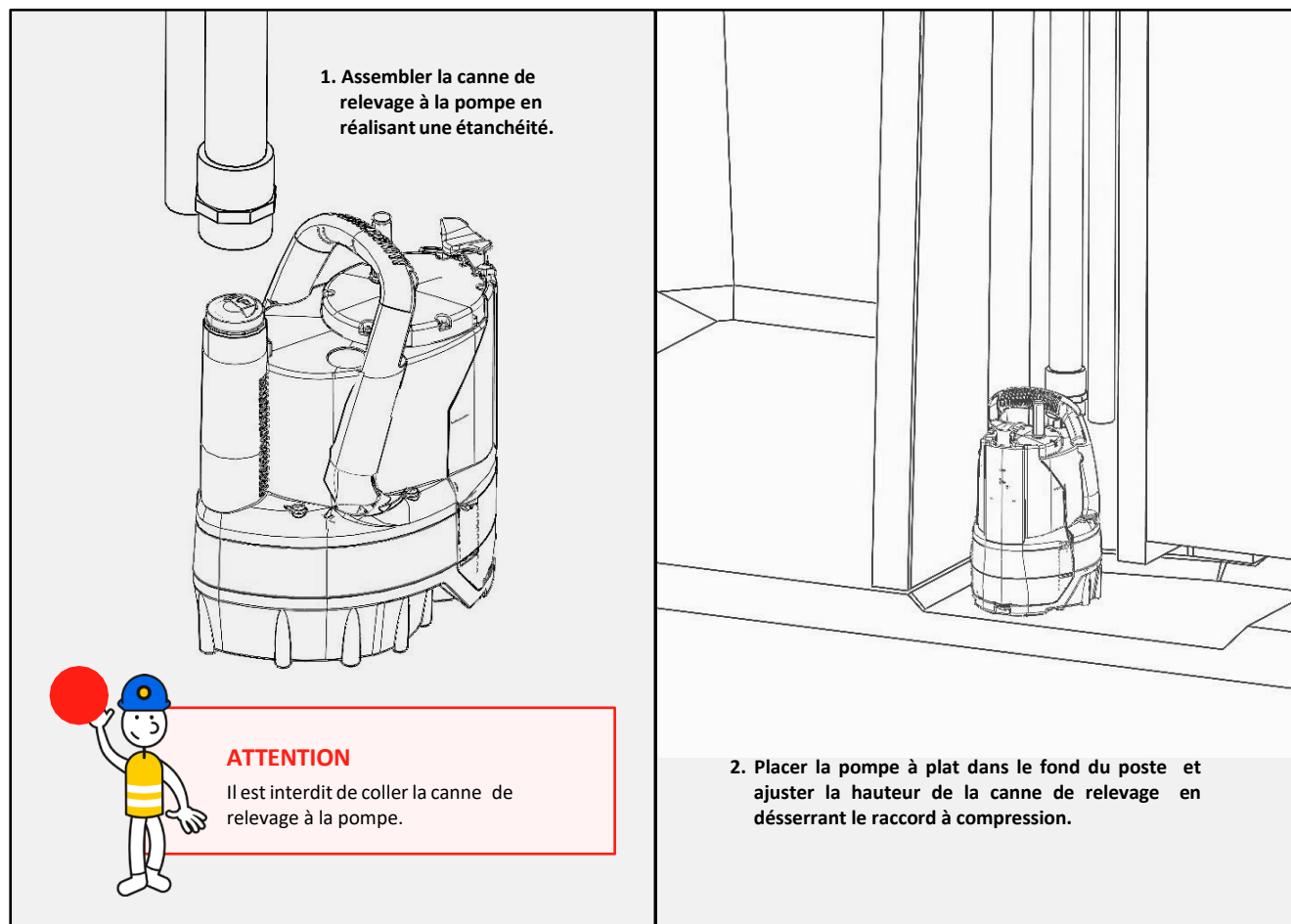
Perçements de la rehausse du poste de relevage :
prévoir une scie-cloche diamètre adaptée pour le joint Forsheda (fournis) et le raccord passe-cloison (fourni).

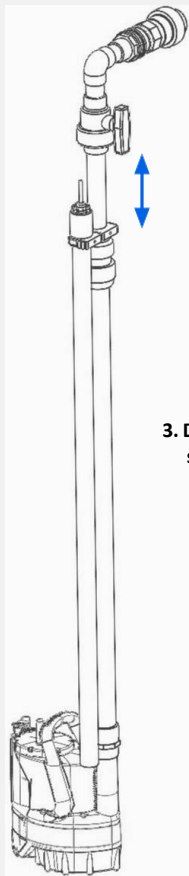
Kit pompe de relevage

A. Composition



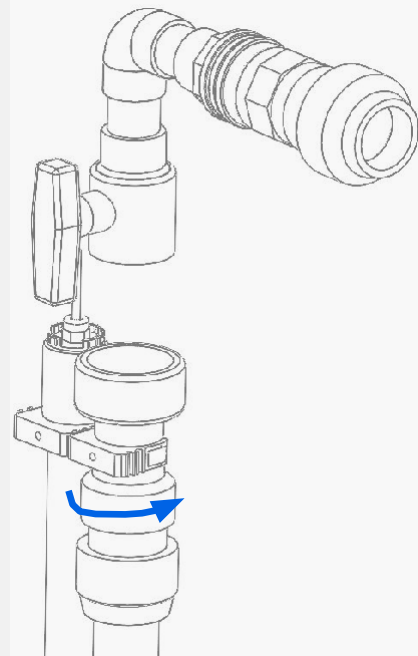
B. Mise en place



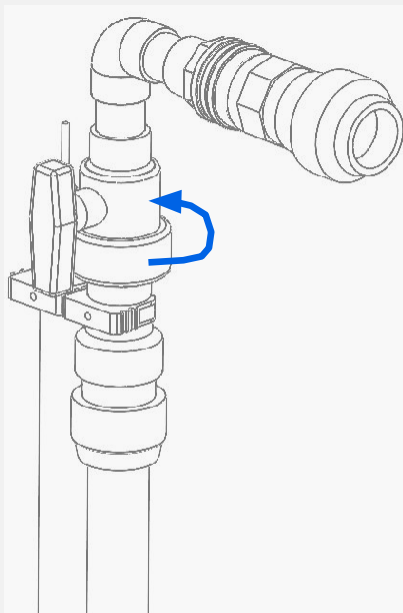


3. Déplier la canne en tirant sur sa partie supérieure.

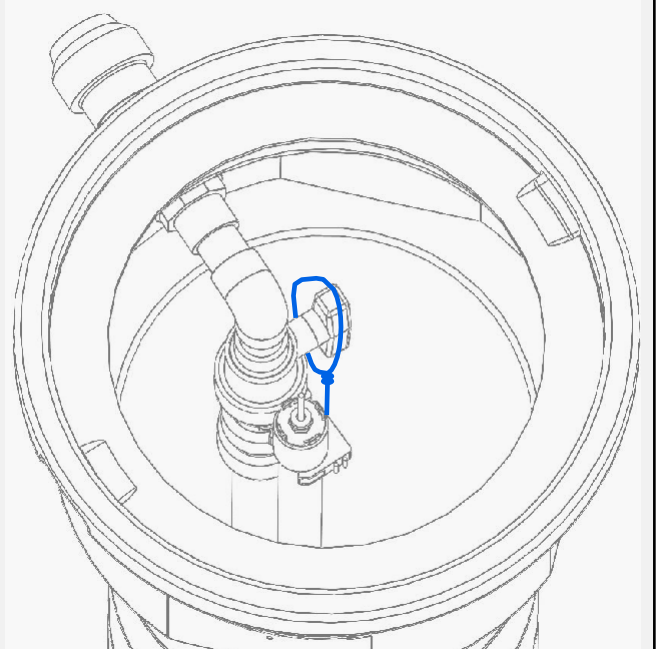
4. Resserrer le raccord à compression pour bloquer le réglage.



5. Connecter le raccord de disconnexion à la vanne présente en partie haute.



6. Avec la corde fournie avec le kit, réaliser un nœud à la poignée de la pompe et placer l'autre extrémité sur la vanne présente en partie haute.



C. Raccordement électrique



ATTENTION

Manipulation à réaliser hors tension !

Toutes les interventions électriques de l'installation doivent être effectuées par un professionnel qualifié selon les prescriptions de la réglementation en vigueur et notamment du RGIE.

1. Faire passer la gaine TPC au travers du joint d'étanchéité de la rehausse.



Fig-16 : illustration d'une gaine TPC

2. Couper le câble électrique.
3. Raccorder le câble de la pompe au connecteur étanche livré avec le kit.
4. Amener un câble d'alimentation électrique depuis l'habitation dans la gaine TPC.
5. Raccorder ce câble au connecteur étanche.
6. Le raccordement du câble d'alimentation électrique de la pompe doit être réalisé de manière à éviter toute coupure involontaire de celle-ci (expl : au moyen d'une plaque de sortie de câble).
7. L'installation électrique doit respecter les exigences du RGIE.

Conseil : injecter de la mousse expansive dans la gaine TPC pour éviter les remontées d'odeur dans l'habitation.

À l'exception du réglage de la hauteur de la canne de refoulement, il est interdit de modifier la canne de refoulement du poste de relevage sans accord préalable d'eloy water.

D. Essai fonctionnel



PRÉCAUTION

Manipulation à réaliser sous tension !

1. Remplir en eau le compartiment relevage.
 2. Vérifier que la pompe s'enclenche, évacue correctement et s'arrête.
- Tout est en ordre.

Installation de l'alarme de niveau haut

Au choix, l'alarme peut être installée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitation dans un endroit de passage.

1. Au choix :

- Passer le câble de l'alarme par le tuyau d'aération du média filtrant en contournant l'aquacan.



PRÉCAUTION

- Il faut laisser une sur-longueur de câbles d'alarme de 2 m afin de pouvoir extraire la canne de refoulement.
- Si on conserve la longueur totale du câble (max. 20 m), on pourra l'enrouler et le fixer sur la vanne présente en partie haute de la canne de refoulement.

Installer le boîtier d'alarme sous le chapeau d'aération.

Percer un trou dans le tube PVC Ø 100 mm juste en dessous du boîtier d'alarme afin d'y passer le câble.



Fig-17 : illustration du raccordement du boîtier d'alarme au tube d'aération

- Si le boîtier d'alarme n'est pas fixé au tube d'aération du média filtrant, passer le câble dans une gaine TPC insérée dans la rehausse située sur le compartiment relevage :

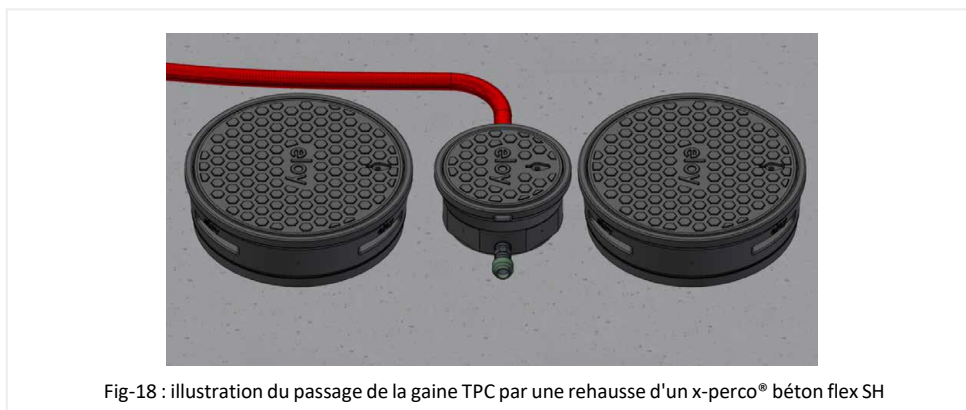
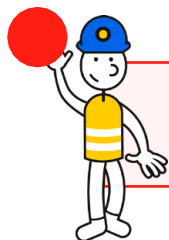


Fig-18 : illustration du passage de la gaine TPC par une rehausse d'un x-perco® béton flex SH

2. Connecter le câble au boîtier d'alarme.



ATTENTION

La hauteur de déclenchement de la sonde est réglée d'usine, il est interdit de la modifier.

3. Tester l'alarme en plaçant le flotteur en butée haute pendant quelques secondes.

Remplacement de la pompe et de l'alarme de niveau haut

1. Débrancher les connexions électriques et hydrauliques*,
2. Extraction de la pompe en utilisant la corde prévue,
3. Remplacer l'équipement,
4. Brancher les connexions électriques et hydrauliques*,
5. Tester le bon fonctionnement,
6. Vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques*.

* Uniquement pour la pompe de relevage

3.5.3.2. Pour x-perco® béton opti

Si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur, un poste de relevage externe adapté (hors agrément) est disponible sur demande auprès d'eIoy water. Celui-ci sera fixé mécaniquement à la cuve.

Lorsqu'un poste de relevage externe est nécessaire à l'évacuation des eaux traitées, un dispositif d'alarme devra être installé. Une alarme adéquate est disponible sur demande auprès d'eIoy water.



Fig-19 : x-perco® béton opti 6.2
avec poste de relevage externe fixé (hors agrément)

3.5.4. Évacuation des eaux traitées gravitaires pour x-perco® béton flex SB

Retirer le bouchon situé dans le manchon femelle à lèvres en sortie basse du produit.

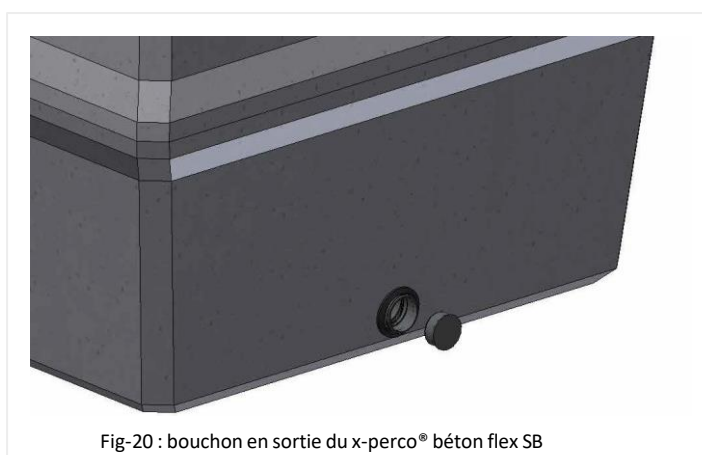


Fig-20 : bouchon en sortie du x-perco® béton flex SB

En l'absence d'un dispositif d'alarme, l'utilisateur a la nécessité d'effectuer un contrôle visuel hebdomadaire de non-apparition de stagnation d'eau, sur l'ensemble de la surface du média filtrant.

3.6. Réglage éléments internes x-perco®

3.6.1. Le préfiltre

La fosse toutes eaux de votre filtre compact est équipée d'un préfiltre lamellaire. Deux modèles sont disponibles. Ce préfiltre est installé à la sortie de la fosse toutes eaux et sert à retenir les particules solides.

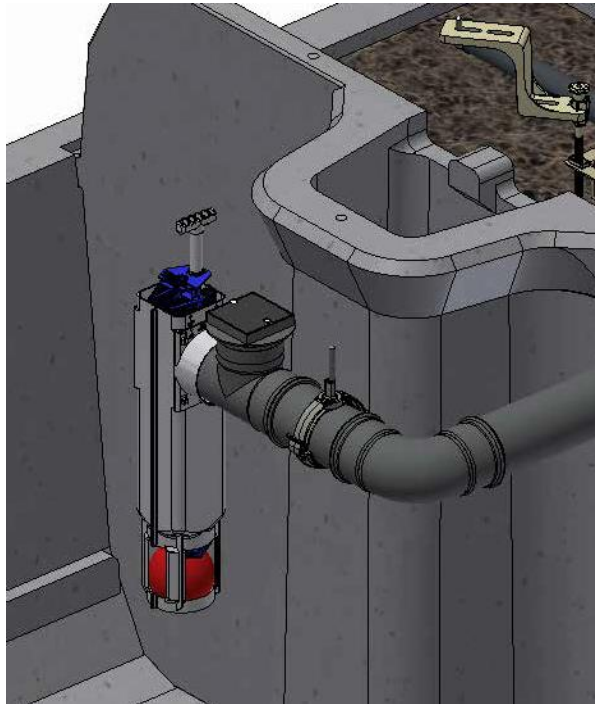


Fig-21 : préfiltre lamellaire n° 1 - assurez-vous que la préfiltre est totalement emboîté jusqu'en butée et que la poignée est correctement installée. Continuité aéraulique externe.

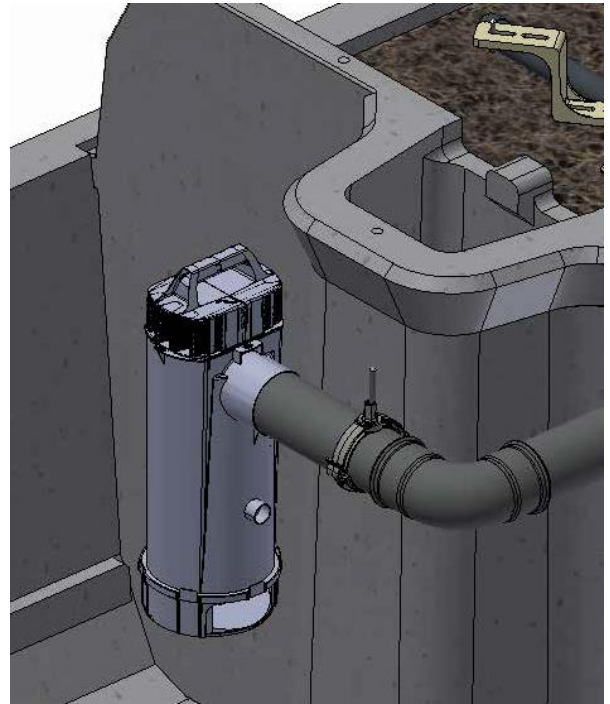


Fig-22 : préfiltre lamellaire n° 2 - assurez-vous que le préfiltre est totalement emboîté et en position « ouvert ». N'oubliez pas de faire un 1/4 de tour (selon les indications sur le préfiltre). Continuité aéraulique intégrée.

3.6.2. Réglage du système de distribution

Afin de faciliter le réglage du système de distribution, nous vous conseillons vivement de le faire avant la mise en place des rehausseuses. Le réglage se fait par l'accès situé au-dessus des basculeurs rotatifs.

- ✓ À l'aide du niveau à bulle fixé sur le bac récepteur, il est indispensable de placer le système de distribution parfaitement à l'horizontal. Pour ce faire, veuillez utiliser les 3 vis de réglages prévues à cet effet, en les manipulant directement via les volants.

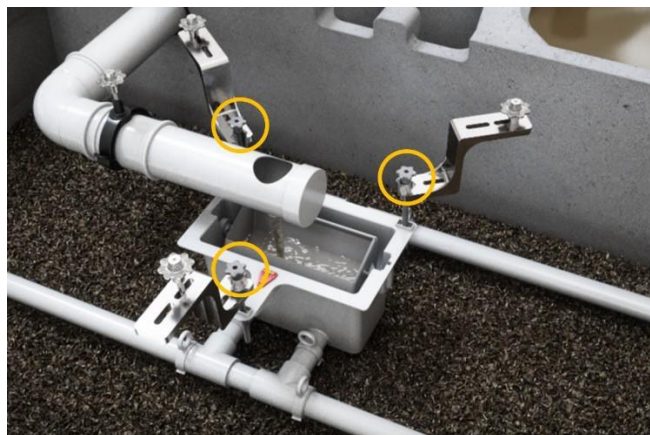


Fig-23 : position des volants de réglage du système de distribution

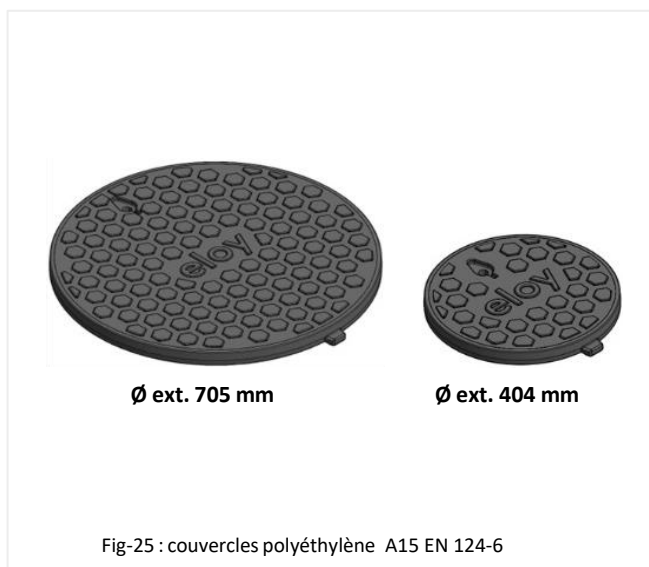
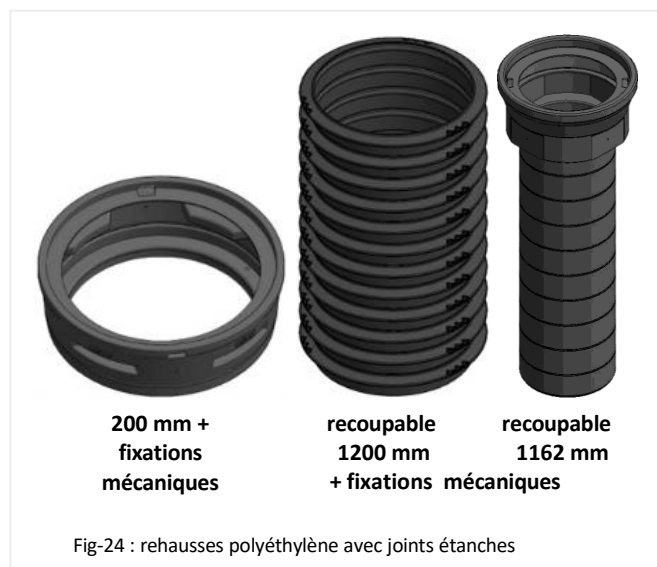
- ✓ S'assurer du bon basculement de l'auget en versant de l'eau directement dans l'auget

3.7. Montage des rehausses

3.7.1. Généralités

La mise en place de rehausse sera adaptée à la hauteur de remblai sur la cuve. Les couvercles doivent être situés au niveau du sol fini afin de permettre leur accessibilité.

En option, eloy propose des rehausses et couvercles adaptés en polyéthylène circulaires. Plusieurs types de rehausses et couvercles sont disponibles (voir illustrations ci-dessous).



- Rehausses de 200 mm
- Rehausses recoupables tous les 130 mm
- Rehausse pour le poste de relevage recoupable et prévue pour une hauteur de remblais de 20 à 80 cm
- Couvercles équipés d'un joint intérieur et d'une clé de verrouillage à transmettre à l'utilisateur

Ces couvercles eloy munis de leur joint d'étanchéité et disposés dans leur rehausse en polyéthylène sont conformes à la classe de résistance A15 selon la norme EN 124-6.

En cas de trafic de véhicules, il est obligatoire de prévoir des rehausses et couvercles adaptés (classe de résistance B125 ou D400 selon la norme EN 124-1).

Les couvercles doivent être sécurisés par un système de verrouillage ne pouvant être retiré sans un outillage adapté, ou par leur poids.

Lorsque la hauteur de remblai est comprise entre 50 cm et 80 cm, nous conseillons vivement de poser au-dessus des regards d'accès de la fosse toutes eaux et du filtre, des rehausses béton ou polyéthylène d'une section plus importante de 800x800, afin de garantir l'accès à tout l'équipement de votre installation.

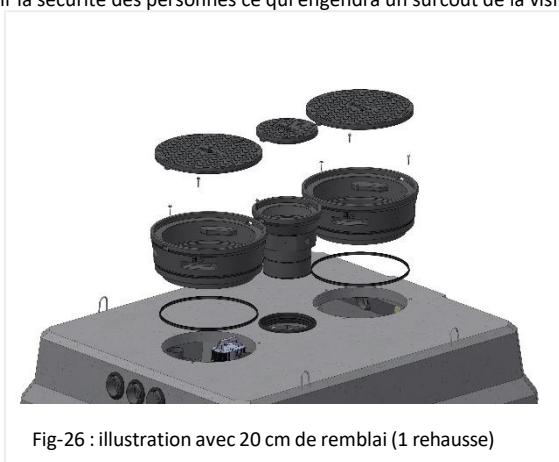


PRÉCAUTION

Lorsque la hauteur de remblai est comprise entre 80 cm et maximum 100 cm, il est impératif de :

- positionner des regards d'accès de section 800*800 au-dessus des deux compartiments pour permettre l'entretien de votre filtre compact.
- de mettre en place une dalle de répartition dimensionnée par un bureau d'étude ou eloy water.

À noter qu'en cas de remblai très important, lors d'une visite d'entretien ou de maintenance, il peut être nécessaire de faire intervenir deux techniciens afin de garantir la sécurité des personnes ce qui engendra un surcoût de la visite d'entretien.



3.7.2. Modalité de pose avec 20 cm de remblai

- Retirer le joint de transport.
- Après avoir nettoyé la surface, placer le joint d'étanchéité fourni avec la cuve autour de l'accès en contournant les 3 inserts (assurez-vous que le joint est bien positionné à l'extérieur des inserts).
- Placer la rehausse de 200 mm sur le joint.
- Visser les tirefonds fournis avec la cuve par l'intérieur de la rehausse pour compresser le joint d'étanchéité de façon homogène et durable.
- Positionner le couvercle sur la rehausse 200 mm et verrouiller l'accès en effectuant 1/4 de tour avec la clé de verrouillage livrée avec le couvercle.



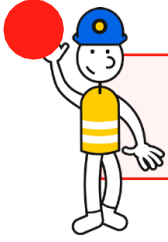
Si besoin de positionner deux rehausse de 200 mm empilées : prévoir un kit visserie à commander en option comprenant (un joint mousse + 3 tire fonds +3 rondelles).

3.7.3. Modalités de pose avec rehausse recoupable eloy

- Découper la rehausse de 200 mm en suivant le trait de coupe dessiné et utiliser la partie supérieure.
- Retirer le joint de transport.
- Après avoir nettoyé la surface, placer le joint d'étanchéité fourni avec la cuve autour de l'accès en contournant les 3 inserts (assurez-vous que le joint est bien positionné à l'extérieur des inserts).
- Visser les tirefonds fournis avec la rehausse recoupable pour compresser le joint d'étanchéité de façon homogène et durable (s'aider des repères dessinés sur la rehausse pour positionner les tirefonds dans l'axe des inserts).
- Fixer la partie supérieure de la rehausse de 200 mm à la rehausse recoupable à l'aide des tirefonds fournis avec la cuve.
- Réaliser un joint d'étanchéité, soit à l'aide d'une mousse de polyuréthane étanche, soit avec du silicone colle entre les deux rehausse.
- Positionner le couvercle sur la rehausse 200 mm et verrouiller l'accès en effectuant 1/4 de tour avec la clé de verrouillage livrée avec le couvercle.



3.8. Finition



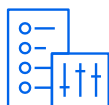
ATTENTION

Il est interdit de procéder au remblayage de finition avant de verrouiller les couvercles.

Continuer le remblai à l'aide d'un matériau tel que décrit au chapitre 3.4.1 du guide de pose, jusqu'à la base des rehausses (cuve entièrement couverte). Terminer avec de la terre végétale, ou la terre extraite débarrassée des éléments caillouteux.

Le remblayage en surface est poursuivi jusqu'à une hauteur suffisante pour tenir compte du tassement ultérieur. L'installation ne doit pas présenter de zone de stagnation d'eau.

Tous les couvercles et dispositifs de fermeture doivent être apparents et affleurer le niveau du sol fini sans permettre l'entrée des eaux de ruissellement.



checklist mise en service x-perco®

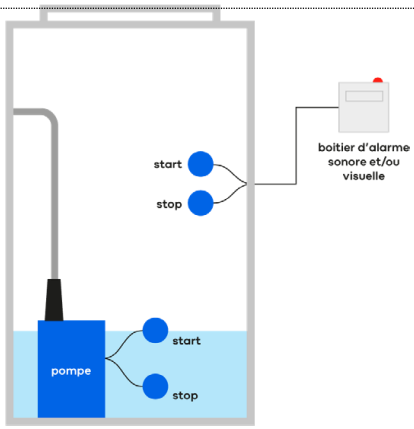
		REMARQUES	
EXTÉRIEUR	<input type="checkbox"/>	Ventilation secondaire connectée à la fosse toutes eaux et présence d'un extracteur statique ou éolien en toiture (sans contre pente)	
	<input type="checkbox"/>	Tuyau d'aération connecté au filtre, remontant d'une hauteur mini de 30 cm par rapport au sol, dans un espace dégagé (entrée d'air libre) à maximum 10 m de la cuve et muni d'un champignon d'aération	
FOSSE TOUTES EAUX	<input type="checkbox"/>	Préfiltre en place	
	<input type="checkbox"/>	Mise en eau claire de la fosse toutes eaux	
	<input type="checkbox"/>	Té de la ventilation à l'intérieur du produit bien connecté avec le piquage de ventilation retenu lors de l'installation	
DISTRIBUTION	<input type="checkbox"/>	Système de distribution de niveau et ajusté via les vis de réglage de l'Aquacan	
	<input type="checkbox"/>	Présence de l'auget rotatif et basculement libre (test en eau)	
SI RELEVAGE POUR X-PERCO® BÉTON FLEX SH	RELEVAGE	<input type="checkbox"/>	Réglage et ajustement de la canne de relevage, bonne étanchéité des raccords hydrauliques
		<input type="checkbox"/>	Branchement et alimentation de la pompe si installée
		<input type="checkbox"/>	Bon déclenchement et arrêt de la pompe avec relevage des eaux (test en eau)
		<input type="checkbox"/>	Absence de retour d'eau dans le poste
		<input type="checkbox"/>	Bonne étanchéité de la rehausse du poste
		<input type="checkbox"/>	Présence d'un fourreau de protection pour passage des câbles en sous-sol (alimentation pompe/alarme)
ALARME	<input type="checkbox"/>	Tester le déclenchement de l'alarme	
PRODUIT GÉNÉRAL	<input type="checkbox"/>	Étanchéité des rehausses sur la cuve	
	<input type="checkbox"/>	Cuve de niveau (tolérance de 0,5% selon les deux axes du plan de pose)	
	<input type="checkbox"/>	Retrait des couvercles de transport et mise en place de rehausses et couvercles adaptés	

LIEU - DATE

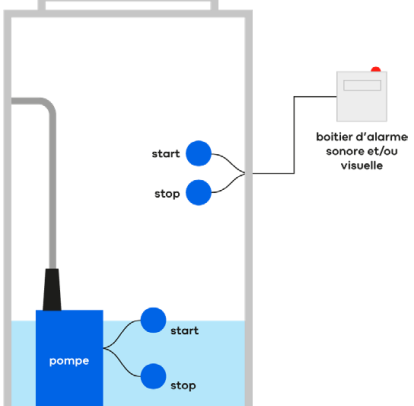


5. Annexes

5.1. Caractéristiques du poste de relevage eaux traitées intégré (x-perco® béton flex SH 5EH)

modèles	DAB VERTY NOVA 200	DAB VERTY NOVA 400
puissance (P2 Nominal)	200 W	400 W
débit mesuré	70 L/min pour une hauteur de 1,50 m environ (pompe)	70 L/min pour une hauteur de 3,85 m environ (pompe)
consommation électrique (kWh/jour)	5 EH = 0,16 / 6 EH = 0,19	5 EH = 0,32 / 6 EH = 0,38
type	Type pompe vortex pour eaux usées traitées, déclenchement via un flotteur vertical intégré sans boîtier de contrôle	
indice de protection	IP 68 (pompe)	
volume de stockage sous plancher drainant	112 L x-perco® béton flex SH 5 EH et 175L x-perco® béton flex SH 6 EH	
volume de bâchée	52 L x-perco® béton flex SH 5 EH et 83 L x-perco® béton flex SH 6 EH	
hauteur de déclenchement	Niveau haut 8,5 cm ; niveau bas 4,5 cm (pompe) Niveau haut 25 cm ; niveau bas 24 cm (alarme)	
modalités d'alerte de dysfonctionnement	Boîtier d'alarme de niveau sonore et visuelle indépendant pouvant être installé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitation permettant à l'utilisateur d'être alerté en cas de dysfonctionnement de la pompe	
niveau sonore pompe	<40 dB(A) équivalent à un bruit de réfrigérateur	
matériau	Pompe : polymères et acier inoxydable. Poste de relevage : béton identique au reste du produit. Matériaux insensible à la corrosion.	
branchements électriques	 <p>L'alimentation électrique ne doit jamais être arrêtée même en cas d'absence provisoire (vacances). La pompe doit être raccordée à son propre disjoncteur.</p>	
accessibilité	Le couvercle est fixé mécaniquement à la rehausse dédiée pour l'accès du poste de relevage afin d'en assurer la fermeture et d'en limiter l'accès. Il doit rester accessible pour les opérations d'entretien et de maintenance	
modalités d'entretien	Tous les 12 mois : — L'utilisateur doit procéder à une surveillance du bon fonctionnement de la pompe de relevage et des poires de niveaux. — Il est nécessaire de nettoyer le poste, la pompe et le flotteur à l'eau claire sans pression. La pompe du poste de relevage sera sortie pour procéder à un nettoyage.	
modalités de maintenance	Pièce d'usure : pompe Durée de vie de la pompe : 10 ans en usage normal Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non comprise dans le contrat d'entretien) Fréquence de dysfonctionnement : très faible Démarche à suivre en cas de dysfonctionnement : cf. détail dans le paragraphe 7 du guide d'utilisation Délai de disponibilité et de livraisons : < 48 h Garantie : 2 ans dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien indiqué dans le guide d'utilisation	
références normatives	RGIE Interventions doivent être effectuées par un professionnel, l'usager ne doit pas intervenir.	

5.2. Caractéristiques du poste de relevage eaux brutes amont (optionnel selon topographie du terrain)

<p>type</p>	<p>Pompe pour eaux usées brutes (exemple type Vortex) déclenchement via une poire de niveau ou via boîtier de commande. Boîtier électrique disposant d'une alarme sonore et/ou visuelle pour permettant à l'utilisateur d'être alerté en cas de dysfonctionnement de la pompe. Le poste doit répondre aux exigences d'essais de la norme EN 12050-1. La pompe ne doit pas être équipée de dispositifs dilacérateurs.</p>
<p>volume de bâchée</p>	<p>20-25 L maximum (pompe)</p>
<p>ouvrage de tranquillisation</p>	<p>Prévoir un tuyau PVC DN 110 de 2 m minimum entre l'ouvrage de tranquillisation et l'entrée de l'x-perco® béton. Une ventilation entrée d'air (DN 100) munie d'un chapeau d'aération devra être installée sur ce tuyau PVC. L'ensemble du dispositif doit être hermétique à la pénétration d'insectes.</p>
<p>modalités d'alerte de dysfonctionnement</p>	<p>Boîtier de commande équipé d'un système d'alarme (visuelle ou sonore ou visuelle et sonore) permettant d'avertir l'utilisateur en cas de dysfonctionnement de la pompe.</p>
<p>niveau sonore</p>	<p>< 40 dB(A) équivalent à un réfrigérateur (pompe)</p>
<p>branchements électriques</p>	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Selon le modèle choisi en fonction des conditions du site. Raccordement à son propre disjoncteur ou inclut son propre disjoncteur. L'installation électrique doit respecter les exigences du RGIE.</p> </div> </div>
<p>accessibilité</p>	<p>Le couvercle est vissé ou fixé mécaniquement au poste de relevage afin d'en assurer la fermeture et d'en limiter l'accès, il doit rester accessible pour les opérations d'entretien et de maintenance.</p>
<p>modalités d'entretien</p>	<p>Une fois par mois environ, vérifier l'accumulation des graisses (elles ne doivent pas gêner le fonctionnement des flotteurs ou des détecteurs de niveau) et procéder à une surveillance du bon fonctionnement de la pompe de relevage et des poires de niveau. Enlever les graisses si nécessaire et nettoyer annuellement le poste et la pompe (sortie du poste) au jet d'eau (consulter installateur et/ou fabricant).</p>
<p>modalités de maintenance</p>	<p>Pièce d'usure : pompe Durée de vie de la pompe : selon fabricant Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non compris dans le contrat d'entretien - voir instructions du fabricant) Fréquence de dysfonctionnement : consulter fabricant Démarche à suivre en cas de dysfonctionnement : contacter l'installateur ou le fabricant, Délai de disponibilité et de livraison : selon fabricant Garantie : selon fournisseur de la pompe</p>
<p>références normatives</p>	<p>EN 12050-1 (installation du poste) et RGIE Interventions doivent être effectuées par un professionnel, l'utilisateur ne doit pas intervenir.</p>
<p>modalités de ventilation (pour poste en amont)</p>	<p>Le réservoir de collecte doit être raccordé au réseau d'extraction des gaz de fermentation et la conduite d'aération doit avoir un diamètre minimum DN 50</p>
<p>modalités de pose</p>	<p>Selon fabricant, néanmoins les prescriptions suivantes doivent être respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> — toute précaution doit être prise pour éviter la remontée réservoir de collecte, notamment : lorsque le sol peut être gorgé d'eau (exemple : lestage, ancrage), — le poste est indépendant de la cuve, et n'est relié à la cuve que par le tuyau, — le tuyau de refoulement de la pompe doit être muni d'un clapet anti-retour, — la pompe doit être d'accès facile de façon à permettre toutes les interventions nécessaires.

5.3. Plans d'implantations

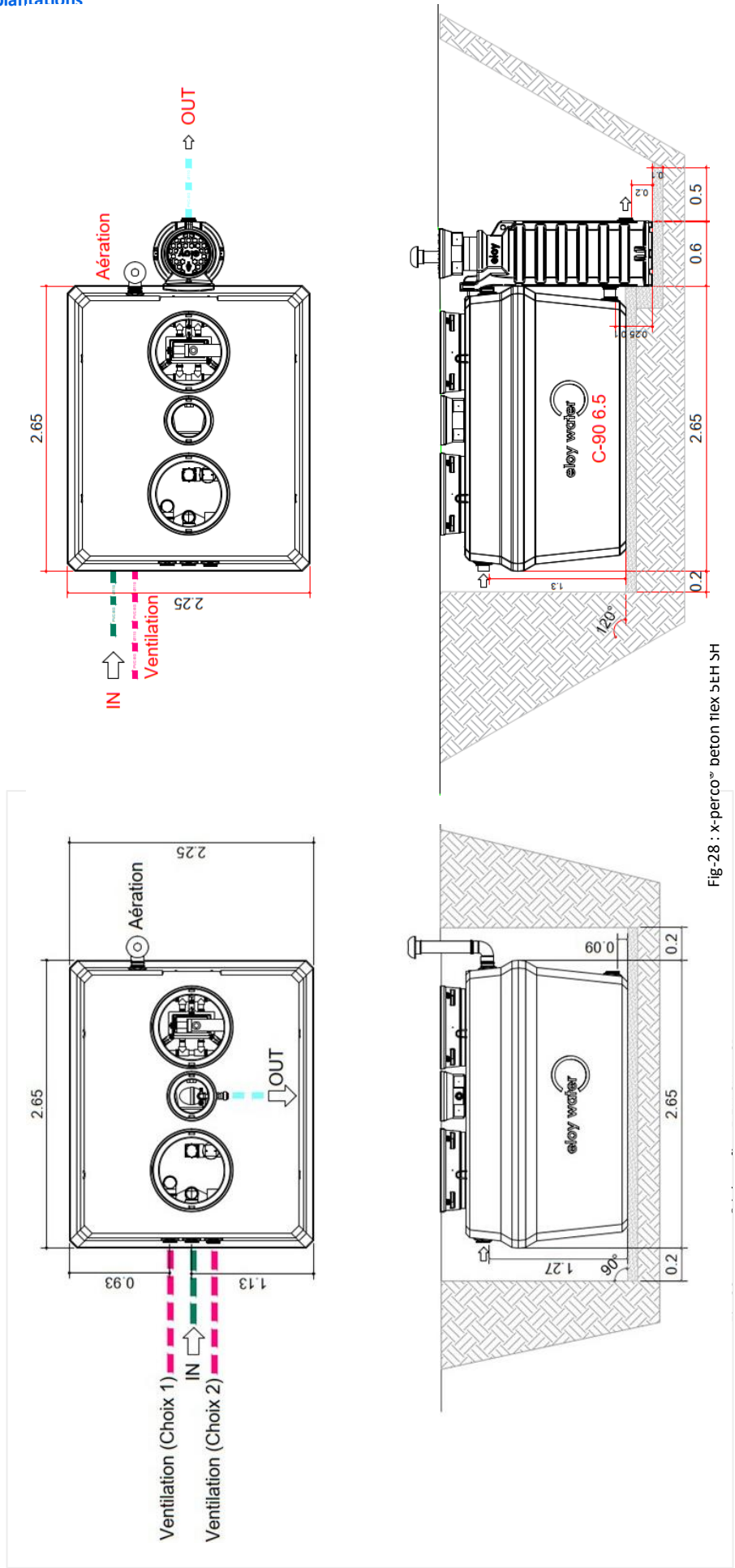
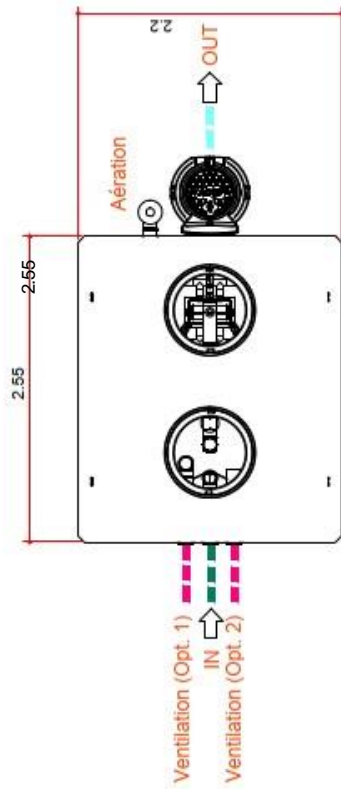


Fig-28 : x-perco® beton tiex 5EH SH

DECANTEUR/FILTRE X-PERCO C-90 + RELEVAGE PE



REMARQUES:

1. Conditions de pose:

Metre de l'axe ultérieurement le guide de mise en oeuvre avant toute installation !

2. Tolérances sur les dimensions:

-2%

3. Option(s):

Tuyauterie, rattachages, trapèzes et accessoires en option.

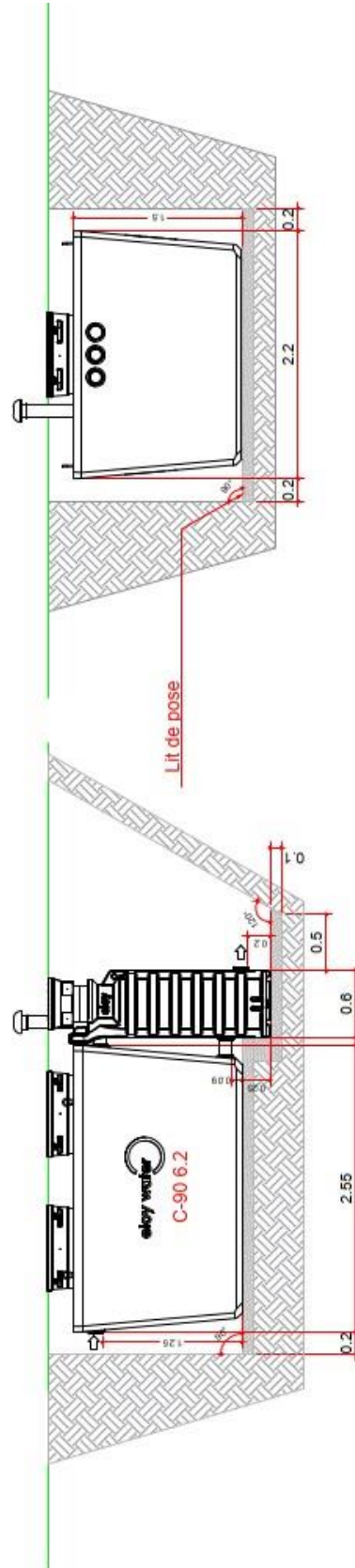
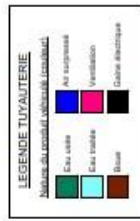


Fig-29 : x-perco® béton opti 5EH

nOtes



